



MICROFICHE N°

05749

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE

CND A 5749

Ministère de l'Agriculture

O.M.V.V.M. et P.P.I.

**Budget D'Equipement
Propose Pour 1979**

SOMMAIRE

RECAPITULATION	PAGES
- PROJET BIRD.....	1 - 2
- PROJET DE LA TUNISIE CENTRALE.....	3 - 9
- PROJET KWEIT (Complément).....	10 - 15
- PLAN DIRECTEUR DES EAUX DU NORD	17 - 22
- CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE BUREAUX AU SIEGE DE L'OFFICE.....	23
- CONSTRUCTION DANS LES P.P.I.....	24 - 29
- TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DANS LES P.P.I.....	27 - 29
- VULGARISATION DANS LES P.P.I.	
- BASSE-VALLEE.....	34
- DIRECTIONS REGIONALES.....	35 - 42
- S B I B A	43 - 44
- PROMOTION DE LA CULTURE D'ARTICHAUTS.....	45 - 50
- STATION D'APPUI DE LA MEDJERD.....	51 - 56
- PROJET DE VULGARISATION TUNISO-BELGE.....	57 - 62
- PROJET DE VULGARISATION TUNISO-CANADIEN.....	63 - 71
- PROJET DE VULGARISATION TUNISO-SUEDOIS.....	72 - 77
- ETUDES AGRAIRES, TOPOGRAPHIQUES.....	78 - 80
- INDEXISATIONS POUR EXTIRRIATION.....	81 - 82
- STATION DE PONTAGE DE HENCHER TODIAS (Complément)....	83

- BUDGET D'EQUIPEMENT 1979 -

RECAPITULATION

Les crédits proposés pour le financement des projets et programmes de l'U.E.V.V.M. et T.P.I. au titre du budget d'Equipeement 1979 ser capitulent comme suit :

CRÉDITS D'ENGAGEMENTS : 8 861.655 DINARS
CRÉDITS DE PAIEMENTS : 7 323.215 DINARS

DESIGNATION	CRÉDITS		CRÉDITS DE PAIEMENTS	
	ENGAGEMENTS	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
- Projet BIRD.....	431.450	400.000	-	400.000
- Projet "Tunisie Centrale".....	2640.000	2200.000	-	2200.000
- Projet Koweït (complément).....	400.000	400.000	-	400.000
- Plan Directeur des eaux du Nord :				
- Etudes et supervision	352.000	352.000	-	352.000
- Equipement	3767.000	2700.000	-	2700.000
- Construction d'un bâtiment au				
siège de l'Office.....	80.000	80.000	-	80.000
- Construction des logements dans				
les T.P.I.....	90.000	90.000	-	90.000
- Travaux complémentaires dans les				
T.P.I.....	145.000	145.000	-	145.000
- Vulgarisation dans les T.P.I.				
- Ba. de Vallée.....	65.000	21.000	40.000	66.000
- Directions Régionales.....	116.200	30.505	55.695	116.200
- Projet SBIKA.....	49.350	8.000	41.350	49.350
- Promotion de la Culture d'art				
chant.....	57.000	16.000	41.000	57.000
- Station d'appui de la Medjarda	65.000	-	65.000	65.000
- Projet de vulgarisation				
Tuniso-Belge.....	111.000	-	111.000	111.000
- Projet de vulgarisation				
Tuniso-Canadien.....	91.000	10.650	80.350	91.000
- Projet de vulgarisation				
Tuniso-Suédois.....	68.000	-	68.000	68.000
- Etudes agraires, foncières et				
Topog.....	61.500	-	61.500	61.500
- Indemnités pour expropriations.....	248.165	248.165	-	248.165
- Station de pompage de HT CHIR				
TOBIAS (complément).....	20.000	20.000	-	20.000
- Promotion des Cultures indus-				
trielles.....	F.M.			
- Création d'un centre botanico-				
vici.....	F.M.			
- Structures de commercialisation				
.....	F.M.			
T O T A L.....	8861.655	6721.320	601.895	7323.215

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Les projets retenus en 1979 au titre du Budget d'équipement de l' C.M.V.V.M. et P.F.I. sont pour l'ensemble des PROJETS DE CONTINUATION.

Ce Budget d'un montant total de **7 323 215 Dinars** se caractérise par :

A) Une croissance de .27... % par rapport à 1978, constituée dans les crédits réservés aux projets d'infrastructure et de mise en valeur agricole.

	(1979)	(1978)
- Plan Directeur des Eaux du Nord	2 700	1 450
- Projet "Tunisie Centrale"	3 200	650
- Travaux complémentaires dans les P.F.I.	145	40

B) L'inscription supplémentaire de 210.000 Dinars, réservés aux dépenses d'indemnités des terres de SIDI-BACUD conformément aux dispositions de la note du Premier Ministre n° 216 en date du 10/11/77.

c) La reconduction des crédits 1978, affectés aux projets de :

- Cultures industrielles dans la Basse-Vallée 40.000 D
- Création d'un centre de recherche Battera-vier 150 000 D

Ces projets retenus en 1978 présentent un certain retard dans la mise en exécution ; mais seront opérationnels en 1979.

d) Un complément de crédits de 420.000 DINARS concernant la régularisation des dépassements du projet KOFINT (400.000 DINARS) et la station de NEDJ IN TORILS (20.000 DINARS).

Le dépassement résulte en totalité de la fluctuation des prix.

A - RAIITEL DU PROJET

INTITULE DU PROJET

Projet de réhabilitation et remise en état des réservoirs d'irrigation dans la Basse-Vallée de la Medjerda.

SECTEURS D'INTERVENTION

L'action du projet couvre une superficie nette d'environ 20.000 ha.

ASPECTS JURIDIQUES

Typologie du Programme Prêt

- Banque Internationale pour la reconstruction et le développement.

Références de l'opération

- Accord de prêt n° 1 000 000 du 31 décembre 1974.

Données techniques

- Type d'opération :

- Montant total : 1.000.000 Dinars

- Montant des avances : 1.000.000 Dinars

- Montant des intérêts : 1.000.000 Dinars

Le montant du prêt est versé en 10 annuités annuelles remboursables par annuités constantes de 100.000 Dinars, avec un délai de grâce de 1 an.

Le taux d'intérêt est fixé à 6 % par an, les annuités sont payées au 15 août et au 15 février de chaque année, avec une commission d'ouverture de crédit de 1,5 % sur le montant du prêt non encore retiré.

Les remboursements commencent le 15 août 1975.

Les dates d'annuités sont le 15 août et 15 février de chaque année.

.../...

4) Matériel nécessaire au fonctionnement et à l'entretien des routes.

- Acquisition de 2 bulldozers (D6 et D4) ;
- Acquisition d'une pelle à benne montée sur camion (chargeuse) et de 2 pelles mécaniques sur pneus ;
- Acquisition d'un camion ;
- Acquisition de 17 tracteurs ;
- Acquisition de 3 machines pour drains ;
- Acquisition d'une bétonnière ;
- Acquisition de 6 appareils de nettoyage des drains 0/30 à 60 ;
- Acquisition d'une fourgonnette atelier et de 5 camionnettes bâchées ;
- Acquisition de véhicules et minibus (15 unités sur 16 prévus) ;
- Acquisition de motocycles (15 unités sur 16 prévus).

Le site sera financé par le Gouvernement du Bénin (1973/1974).

- **Matériel** : 1 000 000 000 (un milliard) de CFA francs
- **Personnel** : 2 000 000 000 (deux milliards) de CFA francs
- **Matériel** : 1 000 000 000 (un milliard) de CFA francs
- **Personnel** : 2 000 000 000 (deux milliards) de CFA francs
- **Matériel** : 1 000 000 000 (un milliard) de CFA francs
- **Personnel** : 2 000 000 000 (deux milliards) de CFA francs

2000

0724008 2A

WIVES DIRECT

[illegible]

100

一、
 二、
 三、
 四、
 五、
 六、
 七、
 八、
 九、
 十、

30:500

035
036
037

100

1000

● ● ●

1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 26

一、二、三、四、五、六、七、八、九、十、十一、十二、十三、十四、十五、十六、十七、十八、十九、二十、二十一、二十二、二十三、二十四、二十五、二十六、二十七、二十八、二十九、三十、三十一、三十二、三十三、三十四、三十五、三十六、三十七、三十八、三十九、四十、四十一、四十二、四十三、四十四、四十五、四十六、四十七、四十八、四十九、五十、五十一、五十二、五十三、五十四、五十五、五十六、五十七、五十八、五十九、六十、六十一、六十二、六十三、六十四、六十五、六十六、六十七、六十八、六十九、七十、七十一、七十二、七十三、七十四、七十五、七十六、七十七、七十八、七十九、八十、八十一、八十二、八十三、八十四、八十五、八十六、八十七、八十八、八十九、九十、九十一、九十二、九十三、九十四、九十五、九十六、九十七、九十八、九十九、一百。

0.525

2000

Handwritten: 1000

...

10

100

100

1.

				* SCHÉMA	
1. - <u>Prévisions de dépenses</u>	1. - <u>Prévisions de dépenses</u>	1. - <u>Prévisions de dépenses</u>	1. - <u>Prévisions de dépenses</u>	10.000	-
				337.250	57.750
				20.000	-
				20.000	-
2. - <u>Prévisions de recettes</u>	2. - <u>Prévisions de recettes</u>	2. - <u>Prévisions de recettes</u>	2. - <u>Prévisions de recettes</u>	50.000	-
				50.000	-
				4.200	30.800
				9.200	30.900
3. - <u>Prévisions de dépenses</u>	3. - <u>Prévisions de dépenses</u>	3. - <u>Prévisions de dépenses</u>	3. - <u>Prévisions de dépenses</u>	15.000	-
				15.000	-
				15.000	-
				15.000	-
TOTAL GÉNÉRAL				417.450	88.550

1) Consultation des documents et
2) Véhicules

TOTAL - L

TOTAL GÉNÉRAL

51013

Le cours de développement

Les travaux seront terminés au mois

10

1997

100

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

卷之六

一、二、三、四、五、六、七、八、九、十、十一、十二、十三、十四、十五、十六、十七、十八、十九、二十、二十一、二十二、二十三、二十四、二十五、二十六、二十七、二十八、二十九、三十、三十一、三十二、三十三、三十四、三十五、三十六、三十七、三十八、三十九、四十、四十一、四十二、四十三、四十四、四十五、四十六、四十七、四十八、四十九、五十、五十一、五十二、五十三、五十四、五十五、五十六、五十七、五十八、五十九、六十、六十一、六十二、六十三、六十四、六十五、六十六、六十七、六十八、六十九、七十、七十一、七十二、七十三、七十四、七十五、七十六、七十七、七十八、七十九、八十、八十一、八十二、八十三、八十四、八十五、八十六、八十七、八十八、八十九、九十、九十一、九十二、九十三、九十四、九十五、九十六、九十七、九十八、九十九、一百。

100

33

一

1994年12月

1998

100

100-1-200-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-109

1994

1997

1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033 2034 2035 2036 2037 2038 2039 2040 2041 2042 2043 2044 2045 2046 2047 2048 2049 2050 2051 2052 2053 2054 2055 2056 2057 2058 2059 2060 2061 2062 2063 2064 2065 2066 2067 2068 2069 2070 2071 2072 2073 2074 2075 2076 2077 2078 2079 2080 2081 2082 2083 2084 2085 2086 2087 2088 2089 2090 2091 2092 2093 2094 2095 2096 2097 2098 2099 2100 2101 2102 2103 2104 2105 2106 2107 2108 2109 2110 2111 2112 2113 2114 2115 2116 2117 2118 2119 2120 2121 2122 2123 2124 2125 2126 2127 2128 2129 2130 2131 2132 2133 2134 2135 2136 2137 2138 2139 2140 2141 2142 2143 2144 2145 2146 2147 2148 2149 2150 2151 2152 2153 2154 2155 2156 2157 2158 2159 2160 2161 2162 2163 2164 2165 2166 2167 2168 2169 2170 2171 2172 2173 2174 2175 2176 2177 2178 2179 2180 2181 2182 2183 2184 2185 2186 2187 2188 2189 2190 2191 2192 2193 2194 2195 2196 2197 2198 2199 2200 2201 2202 2203 2204 2205 2206 2207 2208 2209 2210 2211 2212 2213 2214 2215 2216 2217 2218 2219 2220 2221 2222 2223 2224 2225 2226 2227 2228 2229 2230 2231 2232 2233 2234 2235 2236 2237 2238 2239 2240 2241 2242 2243 2244 2245 2246 2247 2248 2249 2250 2251 2252 2253 2254 2255 2256 2257 2258 2259 2260 2261 2262 2263 2264 2265 2266 2267 2268 2269 2270 2271 2272 2273 2274 2275 2276 2277 2278 2279 2280 2281 2282 2283 2284 2285 2286 2287 2288 2289 2290 2291 2292 2293 2294 2295 2296 2297 2298 2299 2300 2301 2302 2303 2304 2305 2306 2307 2308 2309 2310 2311 2312 2313 2314 2315 2316 2317 2318 2319 2320 2321 2322 2323 2324 2325 2326 2327 2328 2329 2330 2331 2332 2333 2334 2335 2336 2337 2338 2339 2340 2341 2342 2343 2344 2345 2346 2347 2348 2349 2350 2351 2352 2353 2354 2355 2356 2357 2358 2359 2360 2361 2362 2363 2364 2365 2366 2367 2368 2369 2370 2371 2372 2373 2374 2375 2376 2377 2378 2379 2380 2381 2382 2383 2384 2385 2386 2387 2388 2389 2390 2391 2392 2393 2394 2395 2396 2397 2398 2399 2400 2401 2402 2403 2404 2405 2406 2407 2408 2409 2410 2411 2412 2413 2414 2415 2416 2417 2418 2419 2420 2421 2422 2423 2424 2425 2426 2427 2428 2429 2430 2431 2432 2433 2434 2435 2436 2437 2438 2439 2440 2441 2442 2443 2444 2445 2446 2447 2448 2449 2450 2451 2452 2453 2454 2455 2456 2457 2458 2459 2460 2461 2462 2463 2464 2465 2466 2467 2468 2469 2470 2471 2472 2473 2474 2475 2476 2477 2478 2479 2480 2481 2482 2483 2484 2485 2486 2487 2488 2489 2490 2491 2492 2493 2494 2495 2496 2497 2498 2499 2500 2501 2502 2503 2504 2505 2506 2507 2508 2509 2510 2511 2512 2513 2514 2515 2516 2517 2518 2519 2520 2521 2522 2523 2524 2525 2526 2527 2528 2529 2530 2531 2532 2533 2534 2535 2536 2537 2538 2539 2540 2541 2542 2543 2544 2545 2546 2547 2548 2549 2550 2551 2552 2553 2554 2555 2556 2557 2558 2559 2560 2561 2562 2563 2564 2565 2566 2567 2568 2569 2570 2571 2572 2573 2574 2575 2576 2577 2578 2579 2580 2581 2582 2583 2584 2585 2586 2587 2588 2589 2590 2591 2592 2593 2594 2595 2596 2597 2598 2599 2600 2601 2602 2603 2604 2605 2606 2607 2608 2609 2610 2611 2612 2613 2614 2615 2616 2617 2618 2619 2620 2621 2622 2623 2624 2625 2626 2627 2628 2629 2630 2631 2632 2633 2634 2635 2636 2637 2638 2639 2640 2641 2642 2643 2644 2645 2646 2647 2648 2649 2650 2651 2652 2653 2654 2655 2656 2657 2658 2659 2660 2661 2662 2663 2664 2665 2666 2667 2668 2669 2670 2671 2672 2673 2674 2675 2676 2677 2678 2679 2680 2681 2682 2683 2684 2685 2686 2687 2688 2689 2690 2691 2692 2693 2694 2695 2696 2697 2698 2699 2700 2701 2702 2703 2704 2705 2706 2707 2708 2709 2710 2711 2712 2713 2714 2715 2716 2717 2718 2719 2720 2721 2722 2723 2724 2725 2726 2727 2728 2729 2730 2731 2732 2733 2734 2735 2736 2737 2738 2739 2740 2741 2742 2743 2744 2745 2746 2747 2748 2749 2750 2751 2752 2753 2754 2755 2756 2757 2758 2759 2760 2761 2762 2763 2764 2765 2766 2767 2768 2769 2770 2771 2772 2773 2774 2775 2776 2777 2778 2779 2780 2781 2782 2783 2784 2785 2786 2787 2788 2789 2790 2791 2792 2793 2794 2795 2796 2797 2798 2799 2800 2801 2802 2803 2804 2805 2806 2807 2808

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

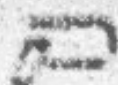
1

100

		Marché en cours d'exécution.	
1 - Consommation minimum	14.000,000	1.735,000	
2 - Véhicules	25.000,000		
	13.000,000	1.715,000	
<u>Total (2)</u>	42.000,000	3.450,000	

• Crédit d'engagement 42.000 000

Contre 40.000 000 de crédits de paiement.



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA TUNISIE CENTRALE

Introduction :

Le projet de développement rural intégré de la Tunisie Centrale fait partie du programme élaboré par le Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des populations rurales, réduire les déséquilibres régionaux, permettre aux zones les plus déshéritées du pays de rattrapper leur retard et de participer d'une manière décisive au développement que connaît le pays.

Objectif du projet :

Le projet dont l'O.N.V.V.J. et l.C.I. a commencé l'exécution à partir de Juillet 1976 vise en particulier :

- La création de conditions d'expansion économique régionale par des actions au niveau de l'infrastructure de base (route, électrification).
- L'amélioration des conditions de vie en vue du maintien sur place du potentiel humain (logement, équipement sanitaire etc...).
- La utilisation des ressources locales essentiellement agricoles (eau d'irrigation, sols etc...) en vue du développement quantitatif et qualitatif de la production agricole et de la création d'emplois.
- La dynamisation des activités économiques existantes par le renforcement des structures d'environnement et de services (marché, coopérative de service, crédit agricole).

Zones du projet :

La Tunisie Centrale comprend les Gouvernorats de Kairouan, de Kasserine de Sidi Bouzid et une partie du Gouvernorat de Gafsa.

Actions du projet :

Ces actions comprennent :

.../...

1) L'habitat et les équipements collectifs

2) L'intégration à réseau électrique

3) L'habitat et les équipements collectifs

4) L'alimentation en eau potable

5) Les actions de développement agricole

6) La mise en place d'une cellule de mine en valeur

• Situation Générale du projet :

Les engagements effectués au titre des années antérieures se présentent comme suit :

<u>Années</u>	<u>Credits accordés</u>
1976	300.000
1977	200.000
1978	1.400.000

Credits et engagements de l'Etat et de l'Union pour 1979 :

Le montant des crédits alloués au titre du budget 1979 s'élève à 1.400.000. Les engagements de l'Etat et de l'Union sont :

RECEIVED

Exercico 1979	Infant.	Observations
127 980	77 178	
5 950		
15 600		
6 000		
29 000		
1 630		
5 200		
63 700		
1 950		
1 950		
291 923		
429 833		

ADMINISTRATIVE EXPENSES

DESCRIPTION	AMOUNT	DATE	BALANCE	CREDIT	DEBIT	BALANCE
1. Salaries and Wages	155 000					155 000
2. Social Security	117 000					117 000
3. Health Insurance	36 000					36 000
4. Life Insurance	24 000					24 000
5. Pension Plan	188 000					188 000
6. Other Benefits	200 000					200 000
7. Travel Expenses						
8. Office Supplies						
9. Postage and Freight						
10. Telephone						
11. Repairs and Maintenance						
12. Depreciation						
13. Amortization						
14. Interest						
15. Other						
TOTAL	605 000					605 000
16. Salaries and Wages	15 000					15 000
17. Social Security	15 000					15 000
18. Health Insurance	10 000					10 000
19. Life Insurance	10 000					10 000
20. Pension Plan	140 000					140 000
21. Other Benefits						
22. Travel Expenses						
23. Office Supplies						
24. Postage and Freight						
25. Telephone						
26. Repairs and Maintenance						
27. Depreciation						
28. Amortization						
29. Interest						
30. Other						
TOTAL	297 000					297 000

TOTAL AMOUNT

RECAPITULATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES

Recapitulation Gouvernement de Kasnerine	150 000	-	145 000	-	240 170
Gouvernement de Gafsa	175 000	-	170 000	-	205 170
Gouvernement de Sicil Nouadhibou	15 000	7 000	15 000	-	35 000
Actions cossues	50 000	-	50 000	-	332 770
TOTAL	390 000	7 000	380 000	50 000	710 940

RECAPITULATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES

Recapitulation Gouvernement de Kasnerine	150 000	-	145 000	-	240 170
Gouvernement de Gafsa	175 000	-	170 000	-	205 170
Gouvernement de Sicil Nouadhibou	15 000	7 000	15 000	-	35 000
Actions cossues	50 000	-	50 000	-	332 770
TOTAL	390 000	7 000	380 000	50 000	710 940

RECAPITULATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES

Recapitulation Gouvernement de Kasnerine	150 000	-	145 000	-	240 170
Gouvernement de Gafsa	175 000	-	170 000	-	205 170
Gouvernement de Sicil Nouadhibou	15 000	7 000	15 000	-	35 000
Actions cossues	50 000	-	50 000	-	332 770
TOTAL	390 000	7 000	380 000	50 000	710 940

Actualisation

Le projet initial d'un coût global de 6.400.000 Dinars a été réactualisé au cours du mois de Février 1978, à la demande du Ministère du Plan.

Le dossier reviné porte sur un total de 81.930.036 Dinars et inclut les délégations de Šteŕtla, Jedliains, Thala et Jelma, les travaux de C.E.S. et les actions de protection forestier revèlent un aspect particulier dans le nouveau dossier atteignent un montant de 45.430.000 Dinars.

ACTUALISATION DES INVESTISSEMENTS

Le montant de 11.805.750d.665 (Monnaie Locale) correspond aux engagements arrêtés au 25/2/1978. Il est, à 2 000 Dinars près, égal aux crédits alloués par le Ministère du Plan (11.807.852d.719).

Les formules de variation des marchés en cours de réalisation nécessitent des crédits complémentaires de l'ordre de 300.000 Dinars. Des discussions avec le Ministère du Plan seront engagées dès que les montants seront précisés.

Les crédits en Devises font ressortir un reliquat de 354 000 Dinars environ. 34 000 Dinars sont déjà programmés (acquisition de 2 Cylindres et d'un Transmètre (S. 11)). Nous prévoyons l'acquisition de matériel agricole pour le montant restant. Ceci nécessiterait des crédits de 100.000 Dinars complémentaires (partie Monnaie Locale relative à ces acquisitions).

Il en résulte que nos besoins complémentaires s'élèveraient à 400.000 Dinars en Monnaie Locale.

Il est à rappeler que le Ministère du Plan a donné son accord de principe lors des discussions du Budget 1978.

PLAN DIRECTEUR DES EAUX DU NORD

Equiperment des Périmètres de Medjez El Bab-
Testour

RAPPEL DU PROJET :

Ce projet d'équipement, entrepris avec la participation de la BIRD, rentre dans sa deuxième d'exécution.

La 1ère tranche, concerne l'exécution des travaux d'infrastructure et de mise en valeur agricole de 5 200 Ha des Périmètres de TESTOUR et MEDJEZ EL BAB.

Les crédits engagés sur les exercices antérieurs se détaillent comme suit :

<u>1977</u>	ETDES	75.000 Dinars
<u>1978</u>	ETDES	150.000 "
	TRAVEN	650.000 "

- CREDITS ET PROGRAMMES PROPOSES POUR 1979 :

Le schéma de financement ci-après, fait ressortir par nature les travaux et par année les crédits réservés à ce projet.

La tranche proposée pour 1979 s'élève à

- CREDITS D'ENGAGEMENT (1 000 + 1277 + 203-250-) 167 000 D.
- CREDITS DE PAIEMENTS 1 167 000 D.

Les crédits prévus pour la continuation des études sont présentés séparément.

.../...

PLANNING DES CREDITS /

ARTICLE	COUT (1 000 D)			A N N E E				
	LOCAL	DEVISES	TOTAL	1978	1979	1980	1981	1982
1) <u>TESTOUR/MEDJEZ</u>								
<u>I. I GENIE CIVIL</u>								
I.1.1. Stations de pompage et seuils	425	350	775	200	200	200	175	-
I.1.2. Conduites de refoulement et réservoirs	297	243	540	100	150	150	140	-
I.1.3. Réseau de distribution	1476	1476	2951	250	575	575	541	582
I.1.4. Réseau de drainage	382	380	762	250	150	200	150	62
I.1.5. Réseau de routes	350	350	700	-	100	300	300	-
I.1.6. Nivellement et brise-vent	270	-	270	-	100	-	-	170
I.1.7. Réseau électrique	104	103	207	-	80	-	127	-
I.1.8. Constructions	55	75	130	-	-	100	70	-
S/TOTAL I.1.	3399	2076	5375	760	1755	1576	1506	820
<u>I.2. EQUIPEMENT</u>								
I.2.1. Electromécanique et tr. m. f.	477	740	1217	-	350	600	257	-
I.2.2. Matériel mobile	500	764	1255	-	300	500	455	-
I.2.3. Matériel, équipement et exploitation	77	175	252	-	120	-	132	-
S/TOTAL I.2.	1054	1680	2734	-	780	1100	854	-

.../...

1.1. Interprétation:	5	-	5	-	5			
1.2. Adm. et consol- tants:	219	328	547	197	100	100	100	50
TOTAL (1-1, 1-2, 1-3 1-4):	4677	4984	9661	965	2640	2726	2460	870
1.5. INTERVUS Physiques (10 %)	464	502	966	80	200	250	240	120
Prix	1183	1309	2492	53	399	701	905	434
S/TOTAL 1 - 5	1647	1811	3458	133	659	961	1145	560
TOTAL TESTOUR/ MEDJEZ	6324	6795	13119	1090	3299	3487	3605	1430
2. Equipement agri- cole (C.M.V.V.M et F.P.I) base Variations	138 62	117 106	375 140	-	-	130 48	150 60	100 60
Total 2.	200	313	543	-	-	168	210	165
3. Formation et Intégra	1	36	40	-	20	20		

OCCUPATIONS.

Il est à signaler que le démarrage du projet prévu initialement en 1977, a subi un retard relatif à l'approbation de l'accord et au démarrage des études lancées à la fin 1977.

Aussi, la consommation des crédits ne serait renouvelable qu'à la fin 1978.

Le planning suivent résume l'avancement des études et des travaux.

RECEIVED

C.K.V.V.Z at I.Y.I

SECTION 501(c)(6)

COMPTES DES FRANCHISES DE TESTOUR ET DE MINUTZ ET BAE

VIENNO DE REALISATION

No De	T A O S T D	1977	1978
1	RECEIVED FOR DEPARTMENT OF JUSTICE	JUN 10	JUL 10
2	THE U.S. AIR FORCE	JUN 10	JUL 10
3	SCHEMAS	JUN 10	JUL 10
4	U.S. AIR FORCE	JUN 10	JUL 10
5	U.S. AIR FORCE	JUN 10	JUL 10
6	U.S. AIR FORCE	JUN 10	JUL 10
7	U.S. AIR FORCE	JUN 10	JUL 10
8	U.S. AIR FORCE	JUN 10	JUL 10
9	U.S. AIR FORCE	JUN 10	JUL 10
10	U.S. AIR FORCE	JUN 10	JUL 10

BOULEVARD DE CONSTITUTION PARIS

1881-1882

RESEAU (CANALISATION - ASSAINISSEMENT)

CONSOLIDATION - MARQUES

GENIE CIVIL (STATIONS - RESEAU VOIES)

JULIEN - MARQUES

MATERIEL ELECTROTECHNIQUE

RESEAU - MARQUES

MATERIEL ELECTROTECHNIQUE

MATERIEL ELECTROTECHNIQUE

RESEAU - MARQUES

FRUIT D'EXPOSITION DES ARTS ET MANUFACTURES

ETABLISSEMENT PROFIL EN LONG

TOUSGROTHIE

RESEAU

GENIE CIVIL

TRAVAIL

RESEAU

GENIE CIVIL

MATERIEL

MISE EN MARCHE

I. ETUDES DE BASE

Le montant total r versé aux études des Périmètres de
 FONDS DE L.E. et TRAVOUX est de 563.000 Dinars détaillé comme
 suit :

563.000 Dinars
 115.000 Dinars

Etudes
 Supervisions

Le tableau ci-après fait ressortir les détails des
 crédits programmés pour les études.

Désignation	1977		1978	1979	1980	1981	TOTAL
	P.	N.					
I. ETUDES DE BASE							
Plan topographique 1/5000)	35	35	10	5	5	-	55
Plan pédologique	-	-	-	10	10	5	25
Etudes géotechniques	-	-	5	10	5	-	20
II. FRAIS ETUDES							
Bureaux	2	1	3	-	-	-	4
Equipements techniques	2	-	7	2	-	-	9
Frais édition	2	1	4	3	3	2	13
Voitures	8	6	6	-	-	-	12
Frais déplacement	2	2	3	3	6	3	16
Taxes diverses	1	-	2	2	1	1	6
Divers et imprévis	5	-	10	5	5	5	35
III. PERSONNEL							
I. C.E.T.T.M.							
Personnel technique	22	22	30	35	35	35	157
Personnel administratif	5	22	6	6	6	6	25
Frais st. gen	-	1	5	5	5	5	20
IV - BUREAU D'ETUDES							
Assistants permanents	10	1	33	35	12	12	91
Assistants courts durée	4	8	10	10	6	-	46
Travaux spéciaux	-	-	5	10	10	5	30
Imprévis	2	1	2	2	2	2	10
TOTAUX	100	75	150	152	111	80	568

Les crédits alloués pour la supervision, limités
 à 115.000 Dinars s'avèrent trop insuffisants ; les dépenses
 de fonctionnement de l'équipe de surveillance des travaux
 s'élèveront à 150.000 Dinars par an. Ajustement s'impose
 quant à la ventilation de ces crédits.

CONSTRUCTION D'UN SIEGE ADMINISTRATIF
(2eme tranche)

CONSISTANCE DES TRAVAUX

Bâtiments type A	-	125.400 D
2 x 62.700 D	-	
Bâtiments type B	-	60.000 D
2 x 30.000 D	-	
		<u>185.400 D</u>

Branchements divers
Electricité, eau potable et
téléphone

Divers et Imprimés, 184340 15.000 0
des prix etc...

2017-1-1 225.000

CR 14133 2-7-73 45 1973 65,000

2000年 12月 24日 155.000 7

à prévoir en 1979 20,000

Approved: _____ Date: _____

- RELATIONS :

62 15/5/1978 - 16.000 Litres

Troubleshooting 31/12/1978 - 40,000 31/12/78

**COMMISSION DES LOGEMENTS RURAUX
ET DES BÂTIMENTS**

I - INTITULE

Construction de logements ruraux et bâtiments administratifs dans les I.P.I.

II - JUSTIFICATION

Ce projet concerne la construction des logements ruraux et des bâtiments administratifs dans les périmètres publics irrigués pris en charge par l'Office.

III - DESCRIPTION DU PROJET

a) Conception générale :

Ce programme de construction a pour but de permettre aux agriculteurs et à leur famille d'être en contact direct et permanent avec les agriculteurs. Il est conçu en fonction des besoins exprimés par les agriculteurs publics irrigués (selon le décret de la République de 1961 et la loi de 1963).

b) Situation générale des travaux :

Depuis le démarrage de ces travaux en 1971, il a été accordé à l'Office les crédits suivants pour la construction :

PLAN DÉTAILLÉ 1971-1976

1973	43 200 000
1974	41 000 000
1975	40 000 000
1976	40 000 000

.../...

Quant au plan quinquennal, les crédits proposés se détaillent comme suit :

PLAN QUINQUENNAL

1977	:	19 000 DINARS	(Complément de crédits)	accordés
1978	:	104 000	"	"
1979	:	90 000	"	proposés
1980	:			
1981	:			

Les crédits programmés dans ce plan et sollicités pour l'année 1979 et dont le montant s'élève à 90 000 DINARS sont répartis comme suit :

1) CAP-BON

Désignation des Travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Observations
Achat de terrain pour l'agrandissement de la forêt	ha	1 000	1 000	1 000 000	
Construction de logements - 1500 et 1500	m	2	1 000 000	2 000 000	Aggrandissement type 15
Construction de clôtures	m	200	1 000	200 000	
			1 000 000	3 200 000	

.....

11 1233 /

* 24 *

Designation des Travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Observations
Achat de terrains pour administration logement et ateliers.....	m2	3 500	2 D	7 000 D	
Const. local administ. siège subdivision KEBILI.....	U	1	10 000 D	10 000 D	Local Type A
Const. de log. de fonctions KEBILI, SOUK LEHAD et DOUZ.....	U	4	6 500 D	26 000 D	Logaux Type x 3
Const. de log. de Fonct. MEDHINE.....	U	1	6 500 D	6 500 D	Local Type x 3
Const. atelier KEBILI	U	1	15 000 D	15 000 D	
Const. de clôture	M	1 100	5 D	5 500 D	
			7 220 D	70 000 D	

* 99 *

**PLAN QUINQUENNALE D'INFRASTRUCTURES
HYDRAULIQUES DANS LES P P I**

Ces travaux indispensables pour assurer une meilleure exploitation des P P I confiés à l'Office, intéressent principalement le complément d'infrastructure hydraulique, l'électrification et l'équipement des stations de pompes.

SITUATION GENERALE DES TRAVAUX

Depuis 1973, date du démarrage de ces travaux, il a été accordé à l'Office les crédits suivants :

PLAN 1973 - 1976

Année 1973	:	145 000 DIRM	
" 1974	:	139 000	"
" 1975	:	154 000	"
" 1976	:	140 000	"

PLAN 1977 - 1981

Pour le plan quinquennal, il est prévu des crédits si-
milaires pour la continuation du programme des travaux.

Année 1977	:	167 700 DIRM	Secours
" 1978	:	140 000 DIRM	"
" 1979	:		Travaux
" 1980	:		"
" 1981	:		"

CREDITS PROPOSES POUR 1975

Les crédits programmés au titre du Budget 1975 s'élèvent à 145 000 DIRM à savoir :

C.A.S.-D.N.	:	10 000 DIRM
E. I. D. N.	:	17 000 DIRM
S.I.D. B. A. I. D.	:	75 000 DIRM
G. B. S.	:	23 000 DIRM

.../...

Il est à remarquer que le programme 1979 comporte la création du nouveau barrage à SIDI KHALIL ainsi que des interventions et des réparations dans les barrages existants à ELIROUH et SIDI BOUJIL.

Ces travaux supplémentaires sont estimés à 80 000 DINARS

ACTIONS PROGRAMMES

1) CAP-BON

Désignation des Travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Observations
Réparation et entretien du réseau d'irrigation	F	-			Suppression des canaux et des écluses
Implantation de Brise-Vent.....	Km	20	100 D	2 000 D	Travaux de terrain.
Entretien de Brise-Vent.....	Km	20	70 D	1 400 D	
Electricité.....	F	-			Travaux de câblage et de montage des équipements
				10 000 D	

2) ELIROUH

Désignation des Travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Observations
Intervention et entretien des équipements	U	4	5 000 D	20 000 D	Travaux de réparation et d'entretien des équipements
Remplacement des	U	1	5 000 D	5 000 D	Travaux de remplacement des
Acquisition de groupes électrogènes	U	1	7 000 D	7 000 D	
Implantation de Brise-Vent.....	Km	20	100 D	2 000 D	
Entretien de Brise-Vent.....	Km	20	70 D	1 400 D	
				17 500 D	

1 - GABES

Désignation des Travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Observations
Création d'un nouveau sondage.....	U	1	40 000 D	40 000 D	En remplacement du vieux sondage de "OUED L. ELIACH"
Intervention et réparation des sondages.....	U	4	5 000 D	20 000 D	(BIR M'ZARSA BIR BADRA M'LIKET MADJ'D 7.
Réfection du revêtement des bassins réservoir.....	U	5	3 000 D	15 000 D	(M. DJEB 7 et 8 OUED L. ELIACH BIR M. DRA M'ZARSA
			T O T A L :	75 000 D	

4 - GABES /

Désignations des Travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Observations
Aménagement du réseau d'irrigation	P	-	-	3 000 D	Remplacement des tuyaux semi-circulaires par des tuyaux en PVC
Équipement du Parc de KEBILI.....	P	-	-	5 000 D	KEBILI
Acquisition d'une pompe de secours	U	1	5 000 D	5 000 D	KEBILI
Brise-Vent - fixation des Panneaux.....	Am	12,5	400 D	5 000 D	KEBILI
Aménagement de sondage.....	U	1	5 000 D	5 000 D	Sonage de 300-01212-11
			T O T A L :	23 000 D	

(VALGAMISATION DES LRS 1.7.1.)

Ce projet interesse toutes les sections de vulgarisation à entreprendre sur les périmètres publics irrigués contrôlés par l'Office et non couverts par des projets de Coopération Technique.

L'objectif de ce programme reste axé principalement sur :

- l'augmentation du taux d'occupation des cultures irriguées ;
- l'amélioration des rendements ;
- l'introduction de cultures et variétés nouvelles et de nouvelles techniques culturales ;
- l'amélioration de l'élevage local et l'approvisionnement dans les zones à vocation agricole et fourragère ;
- l'intensification du petit élevage ;
- la réalisation de nouvelles plantations et l'entretien des vergers existants ;
- l'aide des agriculteurs par la mise en crédit en matière et leur assistance pour accéder aux crédits moyen et long terme ;
- l'aide des agriculteurs à commercialiser leur production et les organiser en coopérative de service et en installant dans les zones de production des structures d'écoulement tel que l'établissement des centres de collecte.

Il vise en outre :

La formation des techniciens vulgarisateurs afin de leur permettre de faire face aux problèmes spécifiques aux spéculations irriguées de vue d'un accompagnement meilleur de l'agriculteur.

Pour atteindre ces objectifs, le programme de vulgarisation est appuyé sur les actions suivantes :

- A - Parcelles de démonstration et parcelles contrôlées
- B - Journées et réunions d'information
- C - Vulgarisation de masse
- D - Stages de recyclage

.../...

CHIFFRE BUDGETAIRE 1979

Les crédits sollicités s'élevaient à 235.340 D
et se répartissent comme suit :

- Basse Vallée	60.000	DINARS
- Cap-Bon	13.000	"
- Le Kef	40.750	"
- Kasserine	18.000	"
- Sidi Bouzid (Coûts de sur- franco)	10.950	"
- Gabes/Mednine	34.350	"
	<u>185.990</u>	<u>DINARS</u>
Projet de Sbiba	49.350	"
T O T A L.....	235.340	DINARS

ZONES D'INTERVENTION

Le programme 1979 couvre une superficie d'environ
42.000 ha, localisés dans les zones suivantes :

Communes	Superficie totale irrigable/ha
1 BORDJ	784
2 BORDJ	131
3 BORDJ	478
4 BORDJ	711
5 EL KALBI	118
6 EL KALBI	60
7 EL KALBI	997
8 EL KALBI	60
9 EL KALBI	118
10 EL KALBI	122
11 EL KALBI	60
12 EL KALBI	31
13 EL KALBI	709
14 EL KALBI	120
15 EL KALBI	117
16 EL KALBI	700
17 EL KALBI	140
18 EL KALBI	770
19 EL KALBI	1092
20 EL KALBI	539
21 EL KALBI	510
22 EL KALBI	710
23 EL KALBI	518
24 EL KALBI	117
25 EL KALBI	350
T O T A L.....	25.592

.../...

PROJECTIONS AGRICULTURES

Direction Régionale	Nombre de périmètres	Superficie irrigable	Superficie arboricole	Superficie terre nue	Nombre d'agricult.	Débit en l/s
KASSERINE/SBIBA	4	2 242	1 115	1 117	1 297	645 à 965
SIDI BOUZID	14 + puits de surface	4 741	1 588	3 053	1 305	470
KAIROUAN	31	3 426	1 328	2 099	1 057	1255
LE KEF	3 + puits de surface	800	-	800	235	
OMI-BOH	6 + puits de surface	1 424	-	1 424	181	475
GABES	4 + 19 puits	3 765	3 315	-	2 143	1284
TOUL.....	62	16 400	10 000	6 400	1 500	5500 à 6000

PREVISION DES ENPLANTATIONS 1975

BASSE-VALLÉE

Cultures céréalières 4.000 ha

Cultures fourragères

en sec 4.000
en irrigué 1.500

Cultures maraîchères

d'hiver 4.000
d'été 1.500

Cultures industrielles

30
20.050

Arboriculture

6.000 ha
26.050 ha

.../...

DIRECTION REGIONALE	KAIROUAN	KASERINE	SIDI BOUZID	GABES	CHENOUA	LE KEF	TOTAL
Cultures							
- Cultures céréalières							
Orge.....	-	-	-	600	45	42	687
Blé dur.....	430	300	245	-	115	27	1 117
Blé tendre.....	303	132	105	-	40	-	580
	733	432	350	600	200	69	2 384
- Cultures fourragères							
Pourrages (V., VO, orge en vert).....	1 085	640	490	13	12	-	2 240
Sorgho Pourrage.....	305	165	13	-	-	-	600
Mais + broë.....	120	45	35	-	11	-	215
Bersin.....	-	-	-	-	6	12	18
Luzerne.....	242	119	153	1 200	21	-	1 735
	1 750	979	691	1 213	52	12	4 606
- Cultures maraichères							
Tomate de serre (S. S.).....	277	115	132	30	300	40	922
Prime.....	-	-	-	-	655	-	655
Fève.....	240	115	155	-	30	-	540
Petit pois.....	80	43	30	-	20	-	173
Ail + Oignon.....	82	45	84	120	65	11	399
Tomate.....	164	130	95	153	300	180	1 755
Linant.....	164	77	102	175	190	105	1 532
Cucurbitacées.....	200	75	118	190	110	55	1 238
Carotte + Navet.....	72	50	55	-	-	-	177
	1 369	713	766	2 135	1 126	592	7 799
- Cultures industrielles							
Arachide.....	-	-	-	-	100	-	100
Tabac.....	-	-	-	110	55	-	165
Herminé.....	-	-	-	1 200	-	-	1 200
	-	-	-	1 310	155	-	1 465
TOTAL GENERAL....	3 852	2 115	1 925	5 758	2 133	673	16 454

* Il est à rappeler que la superficie arboricole couvre 7 900 ha environ.

PROJECTIONS DETAILLEES PAR RUBRIQUE

- BASSE-VALLEE/

I - INVESTISSEMENT

- Parcelles de démonstration.....	20 000 D
(267 microparcelles)	
- Matériel de démonstration.....	1 000 D
<u>T O T A L - I -</u>	21 000 D

II - FONCTIONNEMENT

- T.V.S.N.	
Taxe, assurance, carburant lubrifiant	1 600 D
- 2 camions = 2(0,040 x 20 000).....	700 D
- 1 camionnette bécote (0,035 x 20 000).....	4 000 D
- 4 minibus.....	8 800 D
- 11 voitures = 11 (0,040 x 20 000).....	6 750 D
- 45 vélomoteurs 150 D x 45	
<u>T O T A L - II -</u>	21 850 D

- F D G	
- Eau, électricité, téléphone.....	400 D
- Loyer et charge locative.....	2 200 D
- Fourniture de bureau.....	500 D
- Tenue.....	3 000 D
- Réparation.....	200 D
- Divers et imprévus.....	
<u>T O T A L - III -</u>	6 300 D

- Frais de personnel	11 000 D
- Ouvriers permanents.....	4 000 D
- Ouvriers occasionnels.....	4 000 D
- Fonctionnaires.....	
<u>T O T A L - IV -</u>	19 000 D

<u>T O T A L - V -</u>	69 000 D
------------------------	----------

.../...

1. INVESTISSEMENT

a) Investissement de démonstration

Type de culture	Nombre de parcelles	Superficie par parcelle	Contribution de l'Office par parcelle	Montant
Fraisier.....	3	1 000 m ²	200 D	600 D
Pomme de terre (nouveaux périmètres).....	4	2 500 m ²	100 D	400 D
Cultures maraîchères sous abris tunnels.....	3	400 m ²	300 D	900 D
T O T A L.....	10	-	-	1 900 D

b) Matériel et produits de vulgarisation

- Démontage des abris tunnels sous abris-tunnels
- . Achat de produits vétérinaires..... 900 D
- . Achat d'insecticides 3 x 33 D..... 99 D
- . Achat de pulvérisateurs 3 x 30 D..... 90 D
- . Imprimés..... 11 D

1 000 D
1 900 D

B - FONCTIONNEMENT

- Vulgarisation de matériel
- . Dépense de fonctionnement et de matériel de démonstration : 700 D
- Charges locatives
- . Location d'un bureau à BORDJ : 400 D
- Carburant et lubrifiant
- . Essence
- . GS Citroën 1500 cc 10 : 1000 D x 0,150 = 150 D
- . Ami B 1000 cc 10 : 1000 D x 0,150 = 150 D
- . Ami B 1000 cc 10 : 1000 D x 0,150 = 150 D
- . Huile et graisse : 3 x 100 D = 300 D
- Assurances et vignettes
- . GS Citroën 50 D + 50 D = 100 D
- . Ami B 30 D + 32 D 500 = 62 D 500
- . Ami B 30 D + 32 D 500 = 62 D 500
- Réparation et pièces de rechange
- . Frais de téléphone (2.000.000) = 200 D
- Frais de papier et habillement = 30 D
- Frais de déplacements = 1 000 D
- Frais de personnels : (salaires)
- . SAÏDI ELCHER Ingénieur Adjoint = 2 291 D 737
- . YCHERFI Adjoint = 2 291 D 737

Total B 10 278 D 474
Total C 13.068 D 474
Total D 13.068 D 474

Annexe 1

a) Parcelles de démonstration

Type de culture	Nombre de parcelles	Superficie par parcelle	Contribution de l'Office par parcelle	Montant
Fraisier.....	3	1 000 m2	200 D	600 D
Pomme de terre (nouveaux périmètres).....	4	2 500 m2	100 D	400 D
Cultures maraîchères sous abris tunnels.....	3	400 m2	300 D	900 D
T O T A L.....	10	-	-	1 900 D

b) Matériel et produits de vulgarisation

- Distribution du sol des cultures sous abris-tunnels
- Achat de produits d'insectes 500 D
- Achat d'insectes 3 x 33 D..... 99 D
- Achat de pulvérisateurs à dos 3 x 10 D..... 30 D
- Imprimés..... 111 D

1 640 D

1 640 D

B - FONCTIONNEMENT

- Vulgarisation de l'agriculture 1 000 D
- Salaires de l'administration et l'enseignement 1 000 D
- Charges locatives
- Location d'un bureau à Kigali 400 D
- Carburant et lubrifiant
- Essence
- GS Citroën 1500 cc 25 : 3 x 1 x 2 000 6 000 D
- A-1 B 1073 cc 25 : 2 x 1 x 2 000 4 000 D
- A-1 B 1073 cc 25 : 1 x 1 x 2 000 2 000 D
- Huile et graisse : 3 x 100 D 300 D
- Assurances et vignettes
- GS Citroën 1500 cc 25 : 3 x 1 x 2 000 6 000 D
- A-1 B 1073 cc 25 : 2 x 1 x 2 000 4 000 D
- A-1 B 1073 cc 25 : 1 x 1 x 2 000 2 000 D
- Réparation et pièces de rechange
- Frais de téléphone 02.00.492 200 D
- Frais de nourriture et habillement
- Frais de déplacements 1 000 D
- Frais de personnel : Indemnités
- SAHBI MUGENZI Intendant Adjoint 2 201 D 737
- YOUSSEF MUGENZI 2 201 D 737

Total B 10 275 D 474

Total C 13.068 D 474

Total 23.343 D 948

A - INVESTISSEMENT

Parcelles de démonstration

Type de culture	Nombre de parcelle	Superficie par parcelle	Contribution de l'Office par parcelle	Montant
Forme de terre de saison.....	2	2 500 m ²	150 D	300 D
Artichaut.....	2	5 000 m ²	200 D	400 D
Petit pois.....	2	3 500 m ²	150 D	300 D
Fiment.....	4	5 000 m ²	150 D	600 D
Tomate.....	4	5 000 m ²	150 D	600 D
Cultures fourragères..	2	5 000 m ²	50 D	100 D
Pépinières maraîchères	4	1 000 m ²	100 D	400 D
T O T A L				1 700 D

B - FONCTIONNEMENT

1 - Valoirs et entretien des parcelles

5 journées d'entretien, d'arrosage par la 500 D

2 - Carburant et lubrifiants

4 250 D

a) Valoirs à balance

V.B. 10 000 kg. 5 000 l x 0,180 = 900 D

1.700 l x 0,180 = 306 D

(graines 5 000 l x 0,180 = 900 D

huile et graisse 100 l x 3 = 300 D

b) Valoirs et tracteurs à gaz-oil

Pompe 404 000 kg. 23

7 000 l x 0,060 = 420 D

2 tracteurs (pr. vus)

2 x 10 500 l x 0,060 = 1260 D

huile et graisse = 500 D

.../...

1 - Acquisition de matériel

24.900 D

achat de 2 voitures Renault 4 L	=	4 500 D
" 2 armoires	=	1 200 D
" 2 remorques	=	1 500 D
" 2 tridiques	=	1 200 D
" 2 billonneurs	=	650 D
" 2 rouleaux	=	1 000 D
" 2 polydisques	=	1 400 D
" 2 herbes	=	1 000 D
" 2 canadiennes	=	1 350 D

4 - Entretien et réparations (révisions moteurs et achat pièces de rechanges)

2.000 D

5 - Loyers, logements techniques

720 D

- HARBI JILALI vulgarisation 140 D
- LOUISA JILALI " 14 D
- CHLEH TIEP " 14 D

6 - Frais et indemnité de déplacement

750 D

7 - Taxes et assurances

100 D

8 - Frais de bureau d'habillage

50 D

9 - Frais de personnel (salaires)

1500 D

- CHLEH TIEP, 140 D
- CHLEH TIEP, 140 D
- CHLEH TIEP, 140 D

10.000 D

40.790 D

- Il est à signaler que 24.900 D ont été affectés à l'équipement technique et véhicules et matériel agricole.

.../...

1.7.1 DE LASSERIE

A - INVESTISSEMENT

1°) Parcelles de démonstration

a) 9 parcelles fourragères	9 x 50 D	=	450 D
b) 6 parcelles maraîchères	6 x 150 D	=	900 D

2°) Lots pilotes

a) 2 lots pilotes	2 x 150 D	=	300 D
-------------------	-----------	---	-------

3°) Pépinières

1 pépinière	1 x 250 D	=	250 D
-------------	-----------	---	-------

4°) Actions spécifiques

a) Taille des arbres fruitiers	150 D	=	150 D
b) Traitement des arbres fruitiers		=	150 D
c) Interventions directes sur les collines		=	150 D

<u>TOTAL INVESTISSEMENT</u>		=	<u>1 850 D 000</u>
-----------------------------	--	---	--------------------

B - PREVISIONS

1°) Travaux de maintenance

entretien des routes	100 000
entretien des bâtiments	100 000
entretien des outils	100 000

2°) Travaux de développement des collines

1 300 x 2 000 m ² de terrain	4 000 D 000
1 camionnette 1000 m ² de terrain	
1 véhicule agricole 1000 m ² de terrain	

3°) Valorisation des produits

à l'échelle de la commune	500 000
conscience et prix	200 000
et des	250 000
visites d'autres personnes	500 000
	1 450 D 000

4°) Formations de bureau

600 D 000

5°) Logement des techniciens

3 techniciens + 1 chambre de service	1 60 D 000
--------------------------------------	------------

6°) Frais de déplacement

1 050 D 000

.../...

F.F.I DE SIDI BOUZID

(Puits de Surface)

1) <u>Lots pilotes</u>		
15 x 150		2.250.000 ^D
2) <u>Parcelle de démonstration</u>		
5 maraichères 5 x 150		750.000
5 fourragères 5 x 50		250.000
3) <u>Parcelles contrôlées</u>		
<u>Céréale</u>	: préparation planche et ados	400.000
<u>Fourrage</u>	: Séchage de luzerne et planches	400.000
<u>Arboriculture</u>	: Traitement d'hiver	1.000.000
<u>Maraichage</u>	: produit phytosanitaire	
	et diversification des cul-	700.000
	tures	200.000
<u>Pépinières</u>	: 20 unités	
4) <u>Elevage</u>		
Construction d'étables		2.000.000
20 x 100		
Campagne de prophylaxie		500.000
5) <u>Journées d'information</u>		500.000
6) <u>Visites</u>		500.000
7) Films fixes et brochures		500.000
8) Divers et imprévus		1.000.000
		10.950.000

.../...

P.P.I DE GABES

A - INVESTISSEMENT

a) Parcelles de démonstration

Type de cultures	Nombre de parcelles	Superficie par parcelle	Contribution de l'Office par parcelle	Montant
Cultures maraîchères de primeurs sous petits abris.....	5	-	200 D	1.000 D
Maraîchage de plein champs (1. de terre etc....)	7	2.500 m ²	150 D	1.050 D
Cultures fourragères	2	5.000 m ²	50 D	100 D
T O T A L/	14			2.150 D

b) Acquisition de matériel roulant

1 Land Rover (tolé)..... 6.000 D

c) Acquisition de petit matériel

1 Motoculteur avec accessoires..... 1.000 D
 3 Pulvérisateurs à dos x 35 D..... 105 D
 3 Fondeuses x 30 D..... 90 D
 10 Greifous..... 20 D
 10 Thermomètres..... 50 D
 10 Hygromètres..... 50 D

d) Intervention directe

- Désinfection du sol des serres (produit et matériel)..... 500 D
 - Taille et traitement des arbres fruitiers..... 500 D

10.465 D

B - FONCTIONNEMENT

- Vulgarisation de masse
 . Séances de démonstration et d'animation 5 x 200 D 1.000 D
 . Documentation 500 D
 - Frais de déplacements et d'installation des techniciens sur les périmètres 2.000 D
 - Indemnité de déplacement et heures supplémentaires 1.800 D
 - Charges locatives : bureaux et logements vulgarisateurs.

.../...

<u>Bureaux</u> : Secteur OUDRAH	1 x 15 D x 12	=	180 D
" KETTOUILL	1 x 15 D x 12	=	180 D
" GANNOUCH	1 x 15 D x 12	=	180 D
" BOUCHET	1 x 15 D x 12	=	180 D
" HATTA	1 x 15 D x 12	=	180 D
" SOUK LAHAB	1 x 15 D x 12	=	180 D

<u>Logements</u> Secteur OUDRAH	1 x 20 D x 12	=	240 D
KETTOUILL	1 x 20 D x 12	=	240 D
GANNOUCH	1 x 20 D x 12	=	240 D
CHININI	1 x 20 D x 12	=	240 D
KETTALA	1 x 20 D x 12	=	240 D
MERTAH	2 x 20 D x 12	=	480 D
KEBILI	2 x 20 D x 12	=	480 D
SOUK LAHAB	1 x 20 D x 12	=	240 D
DOUZ	1 x 20 D x 12	=	240 D

- Carburant et lubrifiant

* Essence							
Peugeot	2752 TU 22	4000	1 x 0,100	=	720 D		
Citroen 3 CV	4230 TU 22	3000	1 x 0,180	=	540 D		
Citroen 3 CV	3700 TU 21	3000	1 x 0,100	=	540 D		
W. Omnibus	9350 TU 23	5000	1 x 0,180	=	900 D		
Renault 4 L	11005 DT	3000	1 x 0,180	=	540 D		

Huile et graisse : 5 x 100 D

* Gaz-oil

Peugeot 404	5584 TU 22	7000	1 x 0,060	=	420 D		
" 404	8130 TU 25	7000	1 x 0,060	=	420 D		
Tracteur Ford	34355	8000	1 x 0,060	=	480 D		
" "	4097 TU 19	8000	1 x 0,060	=	480 D		

Huile et graisse 4 x 125 D

- Entretien et réparation des véhicules
(y compris révision : 3 rév. moteurs à essence
+ 2 gaz-oil)

4 000 D

- Fourniture de bureaux

600 D

- Tenues et habillement

386 D 400

- Frais de personnel (inclusions)

- EZZEDINE JHEDRI	: Agent de recouvrement	992 D 540
- HASSEN BEN JEDER	: Mécanicien	1 050 D 709
- MOHGI B.D ELGACH NAH	: Chauffeur	836 D 073
- AMOR ZIN : EL DIDINE :	"	836 D 073

TOTAL -B-
TOTAL GENERAL
ARRONDI

23 773 D 795

31.250 D 000

PROJET DE SEULE.

A - INVESTISSEMENT :

1°) Parcelles de démonstration

a) Parcelles fourragères	10 x 50 =	500,000
b) Parcelles maraîchères	4 x 150 =	600,000

2°) Lots vilotes

10 lots	10 x 150 =	1 500,000
---------	------------	-----------

3°) Pirulêras e pirulêras

1 pénultième 1 x 400 = 400,000

4°) Actions spécifiques

a)	Taille des arbres fruitiers	400,000
b)	Traitement des arbres fruitiers	400,000
c)	Intervention directe sur les cultures	400,000

5°) Cylindrical storage

Argument d'abais et de dévotion en 1412 3 800,000

2023-24	8,000,000
---------	-----------

B - FUNCTIONMENT

1°) Frais de personnel

27 933.444

) Personal tech time

1	IngLOUR	: KALALI AND KALALI	3.012,737
2	<u>IngLOUR</u>	: (KALALI AND KALALI)	1.251,737
		: (KALALI AND KALALI)	2.291,737

9 443 into tech.: L-28-11 1981 70 1,956,457

CHICKEN 1.000L 212	1.875,217
L.000L 1.000L 212	1.867,217
ALUMI 1.000L	1.811,777
L.000L 1.000L 212	1.867,217
2.000L 1.000L 212	1.875,217
2.000L 1.000L 212	1.811,477
2.000L 1.000L 212	1.867,217
2.000L 1.000L 212	1.867,217

b) Personnel overview

LONGHORN AIR CORP.	1,031,007
SEAFAR AIRCRAFT	1,096,717
NIGHT VISION, INC.	944,316

...

2°) <u>Frais de fonctionnement des voitures et tracteurs</u>		7.561,783
2 Ami 6	6207 IU 27	
	2032 IU 26	
1 Land Rover	3651 IU 24	
2 tracteurs John Deere :	24730	
	24731	
1 tracteur Ford 6600	24784	
3°) <u>Vulgarisation de masse</u>		1.400,000
7 séances de démonstration	500 D	
concours et prix	300 D	
stages	400 D	
4 visites à d'autres péri- mètres	200 D	
4°) <u>Fourniture de bureau</u>		600,000
5°) <u>Loyer des techniciens</u>		
4 Logements	950 D	1.200,000
1 logement à prévoir	250 D	
6°) <u>Frais de déplacement</u>		2.150,000
7°) <u>Documentation</u>		300,000
8°) <u>Habillement</u>		50,000

TOTAL B. APPROXIM.	41.350,000
TOTAL B. VÉRIFI.	49.350,000

RECAPITULATIF DES DEPENSES ESTIMÉES EN 1970

PROMOTION DE LA CULTURE D'ARTICHAUTS

I - PRÉSENTATION

Le premier projet n° 5 réalisé durant le plan quadriennal 1973-1976, avait pour but de mettre fin aux importations de plants d'artichauts sélectionnés par l'Etat biléonement chez des multiplicateurs de 600 hectares de plantations mères contrôlées par la S.A.I.

Le second projet réalisé durant le plan quinquennal 1977-1981, a pour objectif la promotion de la culture d'artichauts

- amélioration quantitative et qualitative de la production ;
- homogénéisation de la production ;
- stabilité des prix ;
- accroissement de la production exportable ;
- exportation de plants d'artichauts sélectionnés ;
- création d'un groupement de multiplicateurs et producteurs d'artichauts.

Le présent dossier intègre la 3ème tranche des crédits prévus à savoir 57.000 DM FS .

II - PERSONNEL D'ENCADREMENT :

- B. ZIGHEI : Ingénieur Principal, Chef du projet
- K. DOUBET : Technicien Chef, Responsable du Projet
- Personnel cadre de la S.A.I.
- Cadres des départements : Exploitation, Défense des Cultures.
- Assistance du Cadre Vulgarisation : Intérieurs et Vulgarisateurs
- Ouvriers qualifiés spécialement formés à la sélection et dans le prélèvement des plants d'artichauts
- Main d'œuvre occasionnelle.

.../...

III - REALISATIONS DU PROJET N° 5

3.1. Superficies des plantations mères contrôlées :

CAMPAGNE	PLANTATION MERE		TOTAL
	1 AN	2 ANS	
1971 - 1972	16,35	9,37	25,72
1972 - 1973	18,45	16,05	34,50
1973 - 1974	40,55	16,25	56,80
1974 - 1975	137,85	35,80	173,65
1975 - 1976	97,90	120,75	226,65
1976 - 1977	150,30	141,30	302,60
1977 - 1978	230,30	151,95	380,25

3.2. Evolution du nombre de multiplicateurs :

CAMPAGNE	NOMBRE DE MULTIPLICATEURS
1971 - 1972	3
1972 - 1973	6
1973 - 1974	20
1974 - 1975	115
1975 - 1976	130
1976 - 1977	265
1977 - 1978	347

3.3. Nombre de plants d'Artichauts sélectionnés dans le cadre du Projet n° 5

CAMPAGNE	PLANTS LIVRÉS
1973 - 1974	339.000
1974 - 1975	1.067.000
1975 - 1976	1.020.000
1976 - 1977	1.330.000
1977 - 1978	1.878.000
T O T A L.....	5.677.000

3.4. Contrôle et sélection phytosanitaire :

A chaque campagne, le SAM réalise plusieurs tournées de contrôle des plantations d'artichauts faites dans le cadre du Projet. Elle assiste techniquement tous les multiplicateurs et répond à leurs appels en cas de besoin.

Des équipes de sélectionneurs exécutent chaque année, le marquage des pieds virosés chez tous les multiplicateurs et chez les agriculteurs désireux sélectionner leurs plants d'artichauts. C'est ainsi qu'en 1977, le SAM a contrôlé : 2.244.315 de pieds mères.

Les résultats obtenus sont les suivants :

	PIEDS SAINS	PIEDS VIROSÉS	TOTAL	% VIROSÉS
1 an	1.079.886	89.048	1.168.934	7,61
2 ans	886.428	188.953	1.075.381	17,57
Total	1.966.314	278.001	2.244.315	12,38

.../...

IV - RELIQUAT DE L'EXERCICE 1978 :

Les crédits prévus pour l'exercice 1978, seront totalement épuisés compte tenu des dépenses à engager au cours du 2ème semestre 1978 ; dépenses concernant :

- Les chantiers de prélèvement, de conditionnement et de livraison de plants d'artichauts.
- Acquisition d'équipement agricole, frigorifique,
- Main-d'œuvre etc...

Un échéancier de continuation sur 1979 est à prévoir.

V - DESTINATION DES FRAIS :

5.1. Frais d'investissement :

Les frais d'investissement sont estimés absolument à 16.000 DM RS (Equipement agricole, bureau, magasin, construction et entretien etc...).

5.2. Frais de fonctionnement :

5.2.1. Matériel de transports :

- Réparation et entretien de 4 véhicules et 4 vélomoteurs	1.500 D
- Carburants diversifiants	2.500 D
- Assurances de Taxes	500 D
- Chèques divers	1.200 D
	5.700 D

5.2.2. Petit Matériel :

- Matériel de prélèvement et de conditionnement (compresseurs, caoutchoucs, minichettes, saisoins etc...) 800 D	
- Outillage agricole : crochets, pioches, haches, brouettes, couillins etc...	2.800 D
	3.600

.../...

IV - PATRIMOINE DU PROJET N° 5

Le matériel végétal constitué de pieds d'artichauts sélectionnés existant chez les multiplicateurs, demeure la propriété de l'Etat. Sa valeur est estimée à DEUX CENT CINQUANTE MILLE DINARS (250.000 D).

Il ne peut faire l'objet de recettes ou au terme du Projet.

STATION D'APPUI DE LA MEDJERDA

- RAPPEL DU PROJET

La station d'appui de la Medjerda, établie dans le secteur de la Marouba couvre actuellement 69 Ha -

51 Ha réservés à la S.A.M. I (dans l'ex-ferme Sourd)

18 Ha " à la S.A.M.II (dans l'ex-ferme Parolla)

Dans son nouveau rôle d'appui à la vulgarisation cette station a pour objectif l'augmentation de la productivité des principales cultures maraichères irriguées et l'achèvement des résultats expérimentaux vers les agriculteurs de la Basse Vallée de la Medjerda.

De cet objectif découlent trois activités menées simultanément.

- L'AMÉLIORATION VÉGÉTALE

- LA MISE AU POINT D'UNE TECHNIQUE CULTURALE

- LA MISE AU POINT DE METHODES RATIONNELLES DE
VULGARISATION ET D'ADAPTATION

La SAM s'est imposée de promouvoir les cultures suivantes :

- Artichaut - Tomate - Piment - Betterave à sucre -

Elle traite les objets suivants :

- la sélection et la production des plants maraichers sains et sélectionnés
- la formation d'ouvriers spécialisés dans les cultures maraichères
- L'étude de la fertilisation des terres
- la recherche de techniques culturales appropriées
- l'introduction de variétés à haut rendement, adaptées au climat tunisien
- la vulgarisation des résultats obtenus dans le périmètre irrigable de l'OMVH et PFI par le biais des PAL (parcelles d'adaptation locales).

.../...

ACTION PROGRAMMEES EN 1979

S A N I :

1 - Artichauts

- - Collection des variétés, sélection et prospections
- - Etudes morphologiques, physiologiques, génétiques et virologiques
- - Phytotechnie, régénération et multiplication

2 - Tomate - Fiment

- - Experimentation
- - Serres
- - P.A.L.

3 - Défense de culture

- - Essais de desherbage des cultures maraichères
- - Essais de desherbage des cultures pérennes

4 - Exploitation

5 - Fertilisation

6 - Laboratoire de Viro

7 - Vulgarisation

Organisation des journées d'information, participation dans l'élaboration des programmes dans les PAL, Bureau traitement à la PAL et établir des fiches techniques.

S A N II :

- 1 - Culture en plein champ (rosiers, coillots, glaïeul, etc)
- 2 - Régénération et exploitation des serres existantes pour production de primeurs
- 3 - Installation d'une pépinière de solanacées tomate - Fiment d'une production de 12 Millions de plants
- 4 - Etablissement de rognon et de champs de multiplication
- 5 - Desherbage chimique
- 6 - Exploitation du centre de conditionnement

BESOINS DE FINANCEMENT

Les dépenses totales programmées pour 1979 s'élèvent à 146.500 D détaillées ci-après.

Les recettes prévisibles sont arrêtées à 81.500 Dinars, d'où un besoin de financement de 65.000 Dinars.



SUITE EN

F

2



05749

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 2

VENTILATION DES DEPENSES :

S A N I

33.000 D

Investissement :

Equipement : labo in-vitro, goudronnage, piste d'accès etc...	3.500 D
Matériel d'irrigation : installation du réseau tertiaire	3.000 D
Fumures organiques : fumier, compost	2.000 D
Fumures minérales : pesticides, hormones, de croissance, désherbants	18.000 D
Pépinière : polyane, arceaux, brise-vent, cordes, ficelles, fil de fer galvanisé, tendeurs, piquets, tubes bauer, vannes	4.000 D
Interventions dans les P.A.L.	2.000 D
Equipement de bureau	500 D

Fonctionnement :

20.000 D

a. Expérimentation :

Département	Tomate :	3.500 D
	Piment	2.000 D
	Fertilisation	2.000 D
	Herbologie	3.550 D
	Nématologie	2.150 D
	In-Vitro	3.500 D
	Artichaut	3.000 D

b. Exploitation :

24.600 D

	<u>Superficie</u>	<u>Dépenses</u>
Artichaut 1ère année	8,0 ha	4.800 D
" 2ème année	6,5 ha	2.600 D
Tomate	6,0 ha	3.900 D
Piment	2,0 ha	800 D
Betterave	2,0 ha	600 D
Pépinière Tomate 4K plants		7.600 D
" Piment 2K "		2.500 D
Champs porte-graine (parcelle du puits de Sidi Thabet)	3,0 ha	1.800 D

.../...

29.400 D

Frais généraux :

- Frais de main d'oeuvre :	
. Main d'oeuvre régie, gardiens etc..	9.000 D
- Carburants, lubrifiants	
. 9 véhicules automobiles solas, agrées, vélomoteurs à essences	5.000 D
. 5 véhicules automobiles + tracteur diesel	1.500 D
- Petit matériel :	
. Outillage d'atelier mécaniques,	1.000 D
- Pièces de rechange : matériel aratoire, sacs, versoirs, roulements, radiateurs pneus, chambre à air et pièces de rechange pour vélomoteur etc...	3.500 D
- Matériel de bureau et de vulgarisation chaises, tables, classeurs, projecteurs porte-voix, coupe-papier, bibliothèque etc...	1.000 D
- Semences et plants : semences de tomate, de piment, fèves, pois, orge, blé betterave à sucre	1.500 D
- Assurances voitures, tracteurs, camions, bâtiments bureaux, serre, laboratoires, magasins, ateliers mécaniques	1.000 D
- Entretien de bureau, de laboratoires et de piste d'accès	500 D
- Téléphone	1.500 D
- Electricité, éclairage et force motrice	2.500 D
- Frais de déplacement et de mission	500 D
- Fourniture de bureau : papier, stylos, colle, encre, chemises, boîtes à archives, attaches-lettres etc...	500 D
- Eau potable	400 D

S A N II

Investissement :

- Installation de 3 serres	3.000 D
- Achat atomiseurs à dos	250 D
- Achat tubes bauer 1.500 m linéaire avec T bouchons, coules etc...	5.000 D
- Equipement centre de conditionnement	1.000 D
- Achat herbicide	1.750 D

11.000 D

FOUNCTIONNEMENT

- Cultures en pleine champs	42000 m ²	4.653 D
- Serres	6500 m ²	6.002 D
- Pépinière culture maraichère	30000 m ²	7.320 D
- Potager	70000 m ²	6.720 D
- Pépinière floriculture	200 m ²	485 D

25.180 D

FRAIE GÉNÉRAUX

Entretien et réparation du matériel existant

3.320 D

RECETTES

S A N I (Exploitation + Expérimentation) :

42.000 D

Tomate	10.000 D
Piment	1.500 D
Artichaut 1ère année	6.600 D
Artichaut 2ème année	4.700 D
Betterave	1.200 D
Pépinière : -Tomate 4.000.000 plants	10.000 D
-Piment 2.000.000 plants	6.000 D

S A N II

- Culture de plein champ

12.400 D

• Rosiers : Roses	1.650 D	3.850 D
Plants de rosiers	2.000 D	
• Arum		220 D
• Marguerite		300 D
• Oeillets		1.000 D
• Immortelle		130 D
• Gladiol		1.700 D
• Soucis		500 D
• Frenia + convulsa		350 D
• Dahlia		500 D
• Zinnia		400 D
• Reine marguerite + Bonbonette		300 D
• Oeillet de chine + Oeillet d'Inde		350 D
• Rosa d'Inde + Oeillet de poste		400 D
• Pois de senteur		300 D
• Divers		100 D

10.400 D
2.000 D

- Pépinière Floriculture

- Serres :

27.100 D

2 serres (production de 16 tonnes de tomate à 150 D/T)	2.400 D
2 serres (production de 2,500 tonne de piment à 0,500 D/T)	1.250 D
2 serres (production de 3.000 kg de salin à 0,400 D/kg)	1.500 D
1 " "	1.950 D

.../...

- <u>Pépinière sous Tunnel :</u> (production de 2.800.000 plants de tomate à 2,5 M, et de 2.000.000 plants de piment à 3,0 M.)	13.000 D
- <u>Potager :</u> (Production de différentes légumes et cultures maraichères de saison).	7.000 D
TOTAL DES RECETTES	<u>39.500 D</u>

RESULTATS :

<u>SAN I</u>		<u>Recettes</u>	<u>Résultats</u>
<u>Dépenses</u>		42.000 D	- 65.000 D
107.000 D			
<u>SAN II</u>			
39.500 D		39.500 D	0 D
		<u>81.500 D</u>	<u>- 65.000 D</u>
Total :	146.500 D		

PROJET TUNISO-BELGE DE VULGARISATION
DANS LA BASSE VALLEE DE LA MEDJERDA

1 - OBJECTIF ET ZONE D'ACTION

Ce projet, entrepris avec l'aide de la Belgique, rentre dans sa 6ème année d'activité et vise essentiellement l'amélioration et l'accroissement du taux de croissance de la production sur 6 206 hectares répartis en 2 subdivisions.

N°	Dénomination	ha.	Nombre d'agri.	Observations
	<u>Subdivision El Mehriane</u>			
	<u>Zone El Bathen</u>			
1	Zouitina Z. Nord	170,00	36	
	Z. Sud	60,00	28	
2	Mehrine Nord N. Nord	150,00	25	
3	Z. Sud	112,00	20	
	El Bathen (village - oléicole)	494,00	77	Harris (47ha) OTD (60ha) Olivierie (175,3 ha)
		994,00	166	
	<u>Zone El Mehriane</u>			
4	Bir El Louini (Fahfoua)	252,20	33	
5	Bir El Louini (Furna)	140,10	40	OTD (130 ha)
6	Mehrine Sud	557,00	30	C.C.S.T.S (71 ha)
7	Sidi Néji Est (El Bathen)	344,00	36	
8	Sidi Néji Est (Ali Chelab)	359,00	39	
		1.662,30	186	
	<u>Zone El Mansourah</u>			
9	Mansourah Ouest	665,00	107	
10	Mansourah Est	657,00	141	
		1.312,00	248	
	<u>Totaux subdivision Mehriane</u>	<u>4.260,30</u>	<u>620</u>	
	<u>Subdivision Hornaghia</u>			
	<u>Zone Hornaghia</u>			
11	Bou Haneone	277,71	54	
12	Sidi Ali El Hattab	219,10	41	
13	Elevage des génisses	103,60	1	Organisme d'Etat
13	Hornaghia II	360,00	64	Orna. 2è tranche
		960,41	160	

14	- Zone El Habibir	542,00	74
15	- El Habibir Sud	120,00	77
	- El Habibir Nord	978,00	151
: Totaux Subdivision Normale :		1.938,41	311
: T O T A L U X..... :		6.206,71	931

La vitesse de croisière est atteinte avec :

- Périmètres aidés de 1ère année	: 1 006 ha
- Périmètres aidés de 2ème année	: 1 586 ha
- Périmètres aidés de 3ème année	: 1 618 ha
- Périmètres aidés de 4ème année	: 854 ha
- Périmètres aidés de 5ème année	: 1 100 ha.

2. SITUATION GENERALE DES CREDITS

Budgets 1974	: 34.400 DIVERS:
1975	: 40.450 "
1976	: 50.450 "
1977	: 84.400 "
1978	: 93.600 "

3. ACTIONS A ENTREPRENDRE EN 1979

Les principales actions à entreprendre en 1979 sont les suivantes :

- l'achèvement de la mise en place des structures de vulgarisation et leur consolidation ;
- la formation, la sensibilisation et l'encadrement des agriculteurs ;
- le développement de la production.

4. Arboriculture

Depuis le début du projet, 431,55 hectares de plantations ont été créés dont 77,5 hectares en 1977-1978. Pour l'année 1979 on prévoit la plantation d'une centaine d'hectares.

Maraisage

La création de pépinières de tomates (157 de 10.534 m²) a permis de résoudre le problème de l'approvisionnement en plants. Elle rencontre un grand succès auprès des agriculteurs. Cette action va être développée en 1979 en vue d'atteindre l'autonomie des agriculteurs en plants de tomates.

.../...

En particulier des efforts ont été déployés dans la sélection afin de produire des plants conviviaux pour planter 120 ha en 1979.

La pomme de terre de saison a connu en 1977 une extension spectaculaire dans les parcs expérimentaux du projet (55 ha). Notre action consiste à enseigner aux agriculteurs : la conservation de la semence à partir de la culture de saison pour développer la culture d'hiver saison.

La culture de légumineuses et cucurbitacées les services compétents de l'agriculture ne sont pas encore parvenus à résoudre les problèmes posés par ces légumes pour nous permettre de les vulgariser et les développer.

Elevage

126 étables représentant 756 places ont été construites avec l'aide du projet.

Pour les vaches laitières, l'Institut d'un fiduciaire de contrôle central a été mis en place qui nous permet de contrôler les naissances et les milles.

Actuellement on contrôle la production de plus de 400 vaches laitières. Notre objectif vise le contrôle de toutes les vaches du projet.

En cultures fourragères, le ray grass, plus productif que l'orge en vert, et le foin ont été introduits. Le projet a diffusé et vulgarisé un plan d'extension basé sur :

Eté	: Luzerne	: 10 ares
	: Sorgho	: 5 ares
	: Maïs	: 3 ares à semer en mars
Automne	: Maïs	: 4 ares à semer en août
Hiver	: Bleds	: 10 ares à semer au 20 août
	Graminées	: 15 ares
	Vesceavoine	: 30 ares

4 - FAIS DE FONCTIONNEMENT A TUNIS EN 1979

L'arrangement particulier conclu le 15 septembre 1975 à Tunis prévoyait la contrepartie tunisienne du financement du projet.

Ses articles 4 - 6 - 7 et 9 précisent :

d'une part : le personnel Belge (voir état) est régi par les dispositions de l'arrangement particulier du 15 juillet 1975 ;
et d'autre part : le personnel Tunisien (voir état), le matériel de bureau, le mobilier, le carburant nécessaire au fonctionnement des véhicules, les frais de fonctionnement des véhicules, les locaux et les frais y afférents (téléphones, chauffage, eau, électricité, etc...) sont à la charge de la Tunisie.

Les crédits proposés pour 1979 conformément au plan d'opération du projet (voir page 106 du Dossier Technique) s'élevaient à 51.360 DINARS.

Ce montant établi en novembre 1973, n'a pas prévu l'actualisation des salaires et l'augmentation des coûts des services comme pour la contrepartie Belge qui a prévu une indexation annuelle de 15 %. De ce fait le budget Tunisien doit être révisé pour mener à bien les actions du projet tenant compte de ces considérations, le montant réactualisé des frais de fonctionnement à engager en 1979 (contre partie Tunisienne) s'élève à 111.418,119 D détaillés comme suit :

Désignation	Montant partiel	Montant total
A - INVESTISSEMENT		
B - FONCTIONNEMENT		
I - Personnel		
1) <u>Personnel Tunisien</u>		
a) <u>Personnel fonctionnaire</u>		
1 Ingénieur Agronome		3.564,757
- KRICHEN RIDHA	3.564,757	
2 Ingénieurs de travaux		6.751,128
- LAOUINI MONSI	3.320,204	
- TRIMI ABDELGHANI	3.431,904	
6 Ingénieurs Adjoints		13.453,662
- AMEL LAMER	2.707,537	
- BOUJILAL AHMED	2.540,457	
- BEN MOU SAÏD	1.714,737	
- H'EDJ ABDELMAJID	2.517,097	
- CHENBI KAMEL	1.471,897	
- BEN MATE MOHAMED BOULI	1.471,897	
20 Adjoints Techniques		35.902,760
- CHENBI AHMED	2.143,717	
- CHENBI MOHAMED BOULI	2.023,357	
- HIZZI SADOK	1.764,337	
- MOHAMED MOHAMED	1.819,777	
- CHENBI MOHAMED	2.051,017	
- MOHAMED MOHAMED	1.875,217	
- BEN HADJ MOHAMED BOULI	1.875,217	
- BEN SAÏD	2.023,357	
- BEN MOHAMED	1.930,657	
- HADJ MOHAMED	1.930,657	
- JENNI MOHAMED RAOUF	1.819,777	
- CHENBI ALI	1.764,337	
- BEN MOHAMED	1.819,777	
- BEN MOHAMED HADJ	1.764,337	
- MOHAMED MOHAMED	1.819,777	
- BEN MOHAMED	1.819,777	
- HADJ MOHAMED	1.819,777	
- HADJ MOHAMED	1.279,297	
- HADJ MOHAMED	1.279,297	
- CHENBI MOHAMED	1.279,297	

.../...

5 Agents temporaires		4.951,864
- ACUIDET ABD ELKADER	1.055,688	
- DENBICHE ABILA	1.029,344	
- BOUDHIR MOUDIR	923,744	
- ACUIDET KHEIL	1.029,344	
- NAHIL OUMER	923,744	
b) Personnel ouvrier		
1 Coordinateur Motoculture		1.361,708
- G. RABH MOUCINE	1.361,708	
2 Agents d'approvisionnement		1.205,568
- M'SOLLI RAOUF	602,784	
- S'MIRI AMOR	602,784	
3 Chauffeurs		2.792,096
- BARKOUKCHI MOUMED	1.531,200	
- GASMI LAROUSSI	630,448	
- RIHANI MOUMED	630,448	
4 Gardiens		1.972,152
- NEMDI MUSTAHA	517,600	
- JELASSI S. JAH	484,848	
- BEN OTHMAN HASSINE	484,848	
- M'LIKI ALI	484,848	
1 Aide Magasinier		913,068
- G. RABH TALIB	913,068	
2 Hommes de peine		831,168
- BRAIK TALIB	415,584	
- BOUJELAA ALI	415,584	
2 - Personnel Belge		
3 Ingénieurs principaux		7.565,100
- WILLY D'HULST	3.272,100	
- D'ANTHON MICHEL	2.146,500	
- BOSSCHAERT LEONARD	2.146,500	
7 Ingénieurs des Travaux		10.516,108
- DELCOURT G. JULIEN	1.620,300	
- CARRY MAX	1.620,300	
- D'ANTHON MICHEL	1.152,304	
- MAUDOUX AUGUSTE	1.638,300	
- SCHOOIJESTERS JEAN	1.530,300	
- TRAMER MICHEL	1.530,300	
- CUSTIAUX FRANCOIS	1.152,304	
- Indemnité de voyages (D'HULST, BOSSCHAERT, DELCOURT, CARRY, SCHOOIJESTERS)	2.320,000	2.320,000

.../...

- Déménagement (D'HULSTER, BOSSCHÉ ET)	5.000,000	5.000,000
TOTAL PERSONNEL BIELZ	7.320,000	
	18.061,208	
	25.401,208	
		12.307,000
II - D I V E R S		
- Loyer 3 x 240	720,000	
- Pourniture de bureau	1.000,000	
- Electricité	1.000,000	
- Eau	300,000	
- Téléphone	300,000	
- Entretien bâtiment	500,000	
- Carburant voitures : 15x20.000x101/ 10x190	5.700,000	
- Vélocoteurs		
* Carburant : 25 (190 x 250)	1.107,000	
* Assurances : 25 x 10.000	250,000	
* Entretien et réparation 25 x 20.000	1.250,000	
TOTAL GENERAL.....		111.418,115
Budget de fonctionnement prévu en 1979		91.360,000
Actualisation 79		20.058,119
Budget de Fonctionnement actualisé pour 1979		111.418,119
	arrondi à.....	111.000,000

PROJET DE VULGARISATION TUNISO-CANADIEN
D'ES F.P.I. ES KAIROUAN

I - INTRODUCTION

En vertu de la loi du 30 septembre 1970, le Gouvernement Tunisien a confié à l' O.N.V.V.M. la mise en valeur de 4.000 ha environ de périmètres publics irrigués à Kairouan. Ces périmètres ont été créés depuis 1960 afin de pallier à la faiblesse et à l'irrégularité de la pluviométrie dans ce Gouvernement.

Le projet de vulgarisation Tuniso-Canadien se propose de contribuer avec l' O.N.V.V.M. et F.P.I. à la mise en valeur progressive de ces périmètres. En effet l'action de vulgarisation entreprise par l'Office heurtait au manque de cadres expérimentés à la faiblesse financière des agriculteurs.

Ce projet aura une durée de six ans à compter du mois d'Octobre 1976. Il pourra être prolongé avec l'accord des deux parties.

Les organismes chargés de son exécution sont respectivement pour le Tunisie et le Canada, l' O.N.V.V.M. et F.P.I. et l' A.C.D.I.

Dans le cadre de ses objectifs, il est prévu :

- Un encadrement étroit des agriculteurs des périmètres irrigués par la création de parcelles de démonstration et l'organisation de journées d'information en vue d'améliorer leurs connaissances techniques conduites culturales, conduite rationnelle de l'élevage, irrigation...).

- le renforcement du parc de la Direction Régionale par l'apport de matériel afin de faciliter l'exécution des travaux pour les agriculteurs.

- La création de 4 centres de collecte et d'un centre de conditionnement pour assurer l'écoulement des produits des périmètres surtout pour les denrées périssables que les producteurs vendent souvent à des prix très bas (prix ne couvrant même pas le coût de production).

II - CONTRIBUTION DES GOUVERNEMENTS TUNISIENS ET CANADIENS.

1) Gouvernement Tunisien :

Le Gouvernement Tunisien s'engage à :

- prendre en charge les salaires du personnel tunisien et les frais de ce personnel ainsi que la location des locaux, le mobilier et les frais de fonctionnement.

- garantir aux membres de l'équipe canadienne les privilèges prévues dans l'entente de coopération technique et culturelle et dont bénéficient les coopérants canadiens en service en Tunisie sous l'égide de l' A.C.D.I.

.../...

2) Gouvernement Canadien :

La participation canadienne comporte deux volets :
prêt et subvention.

- Sous le couvert de la subvention 1.400.000 Dollars Canadiens, le Gouvernement Canadien finance la totalité du personnel Canadien y compris les experts-conseil, les bourses, les véhicules pour ce personnel et le petit équipement de vulgarisation ainsi que deux stations climatologiques.

- Le Gouvernement Canadien s'engage le couvert d'un prêt 1.600.000 Dollars Canadiens dont les modalités sont décrites dans une "Convention de Crédit" à faciliter à la Tunisie l'acquisition de produits et de matériel engrais, produits de traitement, petit équipement d'exploitation, équipement d'un centre de séchage et de conditionnement, matériel de transport pour les centres de collecte, équipement agricole).

Evolution du projet :

Cette évolution se résume dans 4 étapes, le projet ayant subi des changements d'orientation de ses activités.

1) 1ère étape :

Il s'agit de l'élevage de mise en place et se situe entre Octobre et Décembre 1974. Cette période a permis aux experts canadiens d'étudier les conditions de travail, de terrain et les aspects socio-culturels et techniques de l'agriculture dans la région.

2) 2ème étape :

Cette étape d'une durée de 9 mois (janvier 75 à Octobre 75) a vu une intégration complète des activités des experts canadiens à celles des techniciens tunisiens. Ces activités concernaient 5 périmètres d'une superficie de 500 ha environ Région de Sidi-Abi Ben Salem).

3) 3ème étape :

D'une durée de six mois, cette étape a vu le passage des activités des experts de l'aspect intégré à l'aspect complémentaire. Il s'agissait d'activités visant le recyclage des agents tunisiens en vue de mieux valoriser leur formation par l'acquisition de plus de pratique avec des travaux sur le champ.

4) 4ème étape :

Au mois de mars 1976 une commission d'évaluation Tuniso-Canadienne a analysé les acquis du projet, et recommandé ce qui suit :

.../...

L'orientation de l'intervention Canadienne sur des activités de conception, de formation et d'organisation de la vulgarisation. Pour ce faire, la commission a retenu l'alternative qui consiste à effectuer quatre Coopérants dont les fonctions seraient les suivantes :

- Un agronome de conception (Conseiller Agricole)
- Un agronome ou agro-économiste ou gestionnaire conseiller pour la formation, la gestion du service vulgarisation, l'organisation...
- Un ingénieur hydraulicien (conseiller pour questions relatives au réseau).
- Un ingénieur mécanicien (gestion du parc sous la Direction du Directeur Régional).

Difficultés du projet :

Si on se réfère à la définition du but du projet telle qu'elle a été énoncée dans le plan d'opération (mise en valeur de 4.000 ha irrigués dans le Kairouanais) on peut constater qu'un tel objectif ne permet pas de situer clairement la participation Canadienne, son rôle et ses responsabilités. Les repercussions de cet état de fait sur les activités des coopérateurs Canadiens sont manifestes. En effet comme il a été indiqué antérieurement leurs activités ont oscillé entre différents modes d'interventions parfois complètement opposés. (Dans des cas il s'agit d'activités d'intervention, dans d'autres il s'agit d'activités de soutien).

D'autres part, et à l'inverse de ce qui se passe dans la plupart des projets existants en Tunisie, la partie Canadienne ne peut pas intervenir auprès des agriculteurs de la région en distribuant des subventions engrais, (semences, produits phytosanitaires...) pour faire naître la motivation, d'autant plus qu'elle ne dispose pas de ressources lui permettant de mener des actions qui aient un certain impact sur l'agriculture irriguée dans le Kairouanais.

Toutes ces considérations ont fait que la Direction Régionale de Kairouan n'a pas toujours senti la nécessité de la présence des coopérateurs Canadiens, ce qui a entraîné le repli de cette équipe sur elle-même.

Suite à la visite de certains responsables Canadiens (Dr. GERALD OUELLETTE, M. Y. CHOUINARD, M. J.J. BASTIEN) une réunion concernant les périmètres irrigués de Kairouan, a eu lieu au siège de l'U.M.V.V.I. et F.F.I. le 22 avril 1977. Au cours de cette réunion il a été convenu ce qui suit :

- La deuxième phase du projet doit s'orienter vers des objectifs réalisables d'abord à court terme sur la période d'un an. Ces objectifs devront concourir à réaliser les objectifs globaux et à plus long terme du projet, tel que prévu dans le plan d'opération.

...../...

- La nécessité de préciser les activités des coopérants Canadiens en les intégrant parmi les équipes chargées de la réalisation des programmes annuels. Les profils nécessaires se situeront au niveau Ingénieur Agronome, Technologiste Agricole et Zootechnologiste. Le personnel correspondant à ces trois volets d'activité pourra être recruté dès que tous les documents ci après énumérés seront préparés et présentés à l'A.C.D.I.

- Profil et mandat d'aires par la partie Tunisienne pour chacun des coopérants.

- Un organigramme des T.P.I. de Kairouan, et l'insertion des techniciens Canadiens dans celui-ci.

- Un programme prévisionnel pour un an.

- Compte tenu de ce qui précède, un programme de relance du projet a été élaboré et transmis à la partie Canadienne fin mai 1977. Une contre proposition Canadienne nous a été transmise le 19 juillet 1977 et dans laquelle trois de nos actions recommandées ont été retenues à savoir : l'opération élevage, les exploitations pilotes, l'encadrement et la vulgarisation. Un schéma de financement a été établi avec un nouveau partage entre l'A.C.D.I., l'Office et les Agriculteurs.

Suite à cette contre proposition, une note a été adressée à M. ROBERT DRYOL de l'Ambassade du Canada dans laquelle nous avons suggéré que la partie revenant à l'Office et concernant le financement de l'opération élevage et l'encadrement vulgarisation soit prélevée à même le reliquat du prêt du projet.

Depuis fin mai date à laquelle le programme de relance a été transmis à la partie Canadienne, la majorité des coopérants Canadiens a quitté le projet. Le remplacement prévu un accord avec les responsables Canadiens n'a pas eu lieu.

Enfin il nous semble nécessaire d'utiliser le reliquat du prêt pour couvrir les dépenses prévues dans la proposition Tunisienne si nous voulons que le projet devienne opérationnel.

Au mois d'octobre 1977 l'A.C.D.I. a envoyé une mission à Tunis chargée d'analyser la situation du projet et de proposer un programme de relance.

Après discussion des différentes possibilités, les deux parties "Tunisienne et Canadienne" sont tombées d'accord pour qu'à l'avenir le financement du programme indiqué ci-dessus soit financé à partir des sommes recueillies des ventes du matériel agricole acquis à même le prêt.

SITUATION GÉNÉRALE DES CRÉDITS

Année	Crédits accordés	Montant engagé	Réalisation au 15/5/78
1974	29.000 D	29.000 D	29.000 D
1975	47.700	47.700	47.700
1976	55.350	55.350	55.350
1977	44.000	44.000	44.000
1978	70.000	70.000	39.300

DETAILS DU PROGRAMME 1979 PROPOSE

-oOo-

A. -- INVESTISSEMENT

1°) - Parcelles de démonstration

a) 10 parcelles fourragères	500 D 000
b) 10 parcelles maraîchères	1.500 D 000
c) 5 parcelles industrielles	750 D 000

2°) Création pépinière

1 pépinière	400 D 000
-------------	-----------

3°) Lots pilotes

10 lots pilotes	1.500 D 000
-----------------	-------------

4°) Actions spécifiques

a) Taille des arbres fruitiers	500 D 000
b) Traitement des arbres fruitiers	500 D 000
c) Intervention directe sur les cultures	700 D 000

5°) Opération Elevage 3.900 D 000

TOTAL A = 10.650 D 000

B. - FONCTIONNEMENT

1°) Frais des personnels 59.093 D 467

1 Ingénieur : HEDI JRAID	3.109 D 820
6 Ingénieurs Adj. : ZAHY ZZZ MOUNE	2.999 D 690
D. ADJMI	2.592 D 337
MERZI S. ID	2.239 D 897
THOMAS I D.	2.430 D 337
HARPOUL S.	2.291 D 737
BOURAOUI	2.904 D 937

.../...

9 Adj. Techniques :	CHAMMA	2.051.017 ^D
	H.B.M. BELG-CH	1.875.217
	JOUIDI ALI	1.819.777
	D. SAID ABDELMAJID	1.875.217
	CHERIF M.	1.931.417
	ABDESSI	1.967.917
	B.KALID ALI	1.931.657
	YOUNES .BOUHA.YILH	1.279.297
	OUCHETTI YOUNISSI	1.279.297

4 Agents Techniques :		
	B. ROUDANE	1.866.517
	BEKHOUH	1.898.917
	LELID	1.866.517
	EL GUI	1.844.054

6 Ouvriers :		
	SAYEH	1.055.478
	DEQUIDI	954.578
	H.S.B.BOUBLAKER	1.023.078
	BELG-CH: ELICUDL	1.129.676
	ALI ZILASSI	993.977
	ABDID ABDES D. H. SA TH	1.035.217

2°) Prais de fonctionnement des voitures et tracteurs.

- Essence		22.000 000
V W 2350 TU 25		
Ami 8 : 6211 TU 27		
5183 TU 23		
5502 TU 19 (riformée)		
3 CV 4235 TU 23 (riformée)		
3701 TU 21	"	
4531 TU 19	"	
- Gaz-oil		
Voitures Peugeot		
12749 RS		
12750 RS		
12751 RS		
12752 RS		
12753 RS		
12593 RS		
Land. Rover 3503 TU 24		
Camionnette 3302 TU 21		
2 Tracteurs Steyr		
1 Tracteur Ford		

3°) Loyers des Techniciens

A Felletier	1.310.000 ^D
-------------	------------------------

.../...

4°) <u>Fournitures de Bureau</u>	600.000
5°) <u>Téléphones</u>	700.000
6°) <u>Vulgarisation de masse</u>	
* Séances de démonstration	500.000
* Stages	400.000
* Visites d'autres pays	300.000
7°) <u>Frais de déplacement</u>	5.000.000
8°) <u>Documentation</u>	300.000
9°) <u>Habillage</u>	400.000
TOTAL B =	79.775.576
TOTAL A+B =	90.425.576
arrondi à	91.000.000

/ LISTE DU MATRIEL ET DE L'ENTRETIEN FOURNI

A.- Sous le couvert du prêt :

2 moissonneuses batteuses
4 presse-paille
2 rateaux finisseurs
2 faucheuses
5 chargeuses reversibles
5 " tri-soies
6 tracteurs (P.P. 255)
7 " (P.P. 235)
2 épandeurs d'engrais
8 remorques basculantes
1 chargeur frontal
2 sous-soluses à 2 corps
5 billonneurs
2 lames niveleuses

B. Sous le couvert de subvention :

- Equipement pour station météo
- " de mini-labo
- " de bureau
- Matériel de travail et d'observation en champ
- Petit matériel de démonstration
- Matériel photos
- Livres et documents.

Ceci pour un montant de 6.054,83 dollars Canadiens.

**PROJET DE VULGARISATION TUNISO-SUEDOIS
DANS LES P.F.I DE SIDI BOUZID**

RAPPEL DU PROJET

Le projet - P.A.O. SIDA TUN 12 à Sidi Bouzid entamé le 5 mai 1974 a pour but d'assister l'O.M.V.V.M et P.F.I. dans l'exécution de son programme de vulgarisation en vue d'encadrer étroitement les agriculteurs par une équipe d'agents vulgarisateurs, par la création de parcelles de démonstration et contrôlées par l'apport d'une aide en nature sous forme d'intrants.

Les principaux objectifs sont d'obtenir :

- Une amélioration de la production agricole quantitativement et qualitativement ;
- La création d'emplois pour maintenir la population jeune ;
- Une complémentarité rationnelle des cultures en sec et irrigué, et ils peuvent s'analyser sur deux directions complémentaires ;
- La mise en culture des terres ;
- La vulgarisation.

Le plan d'opérations a été signé le 11 avril 1974 pour une durée de 5 ans, s'échelonnant jusqu'à avril 1979.

FINANCEMENT

a) Participation SIDA

Le Budget Initial du projet financé par SIDA, d'un montant total de \$ 1.740.511 se représentait en deux volets :

- Le premier de \$ 1.042.111 versé à la P.A.O. et destiné à la mise en oeuvre du projet proprement dit ;
- Le second de \$ 697.800 versés directement par SIDA au Gouvernement Tunisien pour permettre l'assistance en nature (Intrants et matériels). à apporter aux agriculteurs des périmètres irrigués.

En date du 14/04/75 un Amendement à la Ventilation Budgétaire a été apporté en accord avec l'organisme de tutelle aux fins d'imputer la somme de 90.000 \$ prévue au code 30" salaire de 4 agents vulgarisateurs Tunisiens" au recrutement d'un expert mécanicien (65.000 U.S. \$ 24 mois) et à l'achat d'un camion atelier (25.000. U.S. \$).

De plus, en date des 21 et 23 juin 1976 un ajustement devant couvrir le rachat des coûts d'opérations a été accordé par 458.232. U.S. \$ portant ainsi à la contribution globale suédoise à 2.198.743 U.S. \$ dont 1.500.943 versés à la P.A.O. RCE.

Une dernière tranche de l'ordre de 337.000 \$ U.S. sera versée au gouvernement Tunisien pour couvrir les dépenses programmées pour la période

- Juillet 1976 _____, avril 1979

• APPORTS DU GOUVERNEMENT TUNISIEN

La contribution financière du Gouvernement Tunisien prévue initialement lors de la signature du plan d'opérations s'élève à 182.750 D.T. soit 430.000 U.S.\$ (base 1 DT. = 0.425 U.S.\$) Mais en raison des travaux d'infrastructure et de maintenance nécessaires à la bonne marche des Périmètres ; le Gouvernement Tunisien en plus des prévisions citées, a dû engager plus de 600.000 U.S.\$ (259.261,475 D.T.) y compris 60.000 Dinars du budget 1978.

DETAILS DU PROGRAMME 1979

1°) Prais de personnel

47.983.376

2 Ingénieurs : - SAID N'SIRI 3.127.855
- SALAH HANI 3.022.237

5 Ing.Adjts : - AMRI LAID 2.291.737
- MOHAMED ZAGHANE 2.447.797
- DAUD LAROUSSI 2.609.797
- EZZEDINE KALBLOHI 2.540.497
- BELGACEM LAANIBI 2.378.497

14 Adjts.Tech. - BOUALEM AZOUZI 1.639.697
- ALI ELGHANNI 1.875.217
- GATRAOUI MOHAMED 1.875.217
- KEBLILI MOHAMED 1.819.777
- SEKRI LIMEME 1.764.337
- ALI HMIDI 1.875.217
- KATARIB MUSTAPHA 1.819.777
- BOUAZIZI S/LAH 1.764.337
- GHANNI EL KHIRI 1.764.337
- JELLELI ABDELHAKIM 2.164.957
- SAIDI LAZAR 1.819.777
- GARRAUI YOUSSEF 1.764.337
- MARZOUGUI AHMED 1.764.337
- AYADI NASRI AHMED 1.930.657

Chauffeur - KHZIFI SALAH 1.013.873 1.013.873

Conducteurs tracteurs

- HANI HEDI 727.277
- SAIDI ALI 727.277
- MUSTAPHA GHOUBI 727.277
- HANI KHALLED 727.277

2°) Prais de fonctionnement des voitures et tracteurs

Voitures :

12.000.000

Peugeot 504 7630 TU 25
" 104 RS 16488
" 104 RS 16109
" 204 6299 TU 25
" 204 6301 TU 25
" 204 6303 TU 25
L.Rover 7240 TU 25
V.W. Minibus 4943 TU 25
Ami 8 1402 TU 26
Ami 8 5259 TU 25
3 CV 1152 TU 25
Peugeot 5335 TU 28
L. ROVER 7241 TU 25

.../...

<u>Tracteurs</u>	(P.M)	
Fiat	27087	
"	25343	
Ford	34282	
"	34283	
H.F.	29884	
"	29885	
"	241104	
"	241529	
3°) <u>Fournitures de bureau</u>		600 D 000
4°) <u>Lovers</u>		467 D 000
- 1 magasin et 2 logements		
5°) <u>Frais de déplacement</u>		4.600 D 000
6°) <u>Documentation</u>		300 D 000
7°) <u>Habillement</u>		100 D 000
8°) <u>Vulgarisation de masse</u>		700 D 000
- Séances de démonstration et visites d'autres périmètres		
9°) <u>Stages</u>		400 D 000
10°) <u>Concours et prix</u>		300 D 000
Total		67.450 D 376
		Arrondi à 68.000 D 000

PROLONGATION

Un projet de prolongation de 32 mois a été présenté à la mission de formulation siégeant à Tunis les 3 et 4/5/1978.

L'accord définitif sera discuté lors de la réunion de la commission Mixte Tuniso-Suédoise prévue pour le 13/6/1978 en Suède.

Les prévisions des dépenses concernant le nouveau plan d'opérations sont reprises aux tableaux ci-après :

CONTRIBUTION DU PAYS DONATEUR

ANNEXE I

Désignation des postes	TOTAL \$ E.U.	1e. année \$ E.U.	2e. année \$ E.U.	3e. année \$ E.U.
<u>Personnel</u>				
- Conseiller Principal	156 000	48 000	72 000	36 000
- Spécialiste Irrigation	125 000	42 000	62 000	21 000
- Spécialiste Organisation services	135 000	42 000	62 000	31 000
- Spécialiste Mécanicien	125 000	42 000	62 000	21 000
- Consultants	75 000	30 000	30 000	15 000
Sous-total	616 000	204 000	288 000	124 000
- Voyages, transports officiels, rapports	25 000	10 000	10 000	5 000
- secrétariat	12 500	5 000	5 000	2 500
- Réparation, stations pompage	35 000	20 000	15 000	-
<u>- FORMATION</u>				
- Bourses et stages	20 000	10 000	10 000	
Sous-total	708 500	249 000	328 000	131 500
- Frais généraux de fonctionnement	41 310	14 340	19 080	7 890
<u>- EQUIPEMENT</u>				
- Véhicules	15 000	15 000		
* - AIDE EN NATURE	500 000	250 000	250 000	

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT TUNISIEN
en Dinars Tunisiens

ANNEXE II

Désignation	Total	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
A - PERSONNEL				
- Cadres Techniques				
4 Ingénieurs	36 000	12 000	12 000	12 000
7 Ingénieurs Adjts.	37 500	12 500	12 500	12 500
20 Vulgarisateurs	90 000	30 000	30 000	30 000
1 Mécanicien (contre-maitre)	6 000	2 000	2 000	2 000
- Ouvriers saisonniers:				
20 000 J/t pour pépinières, taille, traitements, etc...	31 500	10 500	10 500	10 500
- Cadres Administratifs				
1 Comptable	12 000	4 000	4 000	4 000
2 Secrét. dactylographes				
1 Commis				
B - EQUIPEMENT				
3 Camionnettes	11 000	11 000		
5 Tracteurs équipés	35 000	35 000		
1 Camion de 10 T (approvisionnement)	18 000	18 000		
C - FRAIS GENERAUX DE FONCTIONNEMENT				
- Carburant et lubrifiant	30 000	10 000	10 000	10 000
- Réparation et pièces de rechange	20 000	5 000	7 000	8 000
- Mobilier et fournitures de bureaux	8 000	4 000	2 000	2 000
- Déplacements et heures supplément.	20 000	6 000	7 000	7 000
- Frais divers (eau, électricité, P.T.T. etc...)	9 000	3 000	3 000	3 000
T O T A L.....	364 000	163 000	100 000	101 000

Base : 1 dollar E.U. = 0,423 DT

ETUDES

Ce sont les études de base pour l'aménagement des périmètres irrigables et des périmètres en sec.

Ces études de continuité de l'Office se répartissent en quatre parties :

1 - ETUDES AGRAIRES ET FONCIERES

L'exécution de ces études est assurée par l'Office qui est chargé de l'application des dispositions de la loi n° 58-63 du 11 juin 1958 portant réforme agraire dans la Basse-Vallée de la Medjerda ainsi que de la gestion du domaine de l'Office qui lui est attribué par la loi n° 58-76 du 9 juillet 1958.

Chacune de ces deux activités se subdivise en un certain nombre d'opérations à savoir :

a) 1ère activité :

- Préparer des plans et états parcellaires qui serviront de base à l'étude des projets de mise en valeur ;
- Prélever la contribution agraire sur les terres aménagées dans le cadre du plan quadriennal 73-76 ;
- Procéder aux opérations de recensement nées de l'application du plan de réaménagement dans les zones irriguées.

Les divers stades d'intervention impliquent la confection de cartes, l'analyse des documents juridiques, l'exécution d'enquêtes foncières et sociales.

b) 2ème activité :

La gestion du domaine se subdivise en plusieurs autres activités :

- Réactualisation du domaine de l'Office ;
- Règlement des différentes opérations juridiques ;
- Enquêtes foncières ;
- Rétablissement des bornes ;
- Etablissement des contrats de ventes.

.../...

Toutes ces opérations nécessitent un effectif suffisant d'agents qualifiés et des moyens matériels importants sans lesquels les objectifs escomptés ne seront pas atteints.

B - ETUDES TOPOGRAPHIQUES :

Pour mémoire

C - ETUDES PEDOLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES

Ces études concernant la classification des sols, le contrôle de l'évolution de la nappe phréatique et le contrôle permanent de la teneur en sel des eaux d'irrigation.

Tout ceci, constitue les éléments nécessaires à l'orientation des efforts de développement et de mise en valeur agricole.

D - ETUDES AGRO-ECONOMIQUES - BUDGETAIRES ET DOCUMENTATIONS

Ce sont les études techniques de conjonctures statistiques complémentaires pour la mise en culture des périmètres aménagés.

Ces études concernent aussi l'établissement des dossiers concernant les projets et les études des Budgets de l'Office et documentations techniques.

CREDITS ET PROGRAMMES ELABORES POUR 1979

Un crédit de 61 500 DINARS est sollicité pour entreprendre la réalisation du programme 1979.

I - ETUDES AGRAIRES ET FONCIERES

INVESTISSEMENT

Achat de matériel topographique : 500 D 000

Total

500 D 000

FONCTIONNEMENT

- Frais de personnel (Brigade topographique)	
- MOUENI Med. HABIB.....	1 082 D 700
- MEJRI ALI.....	900 D 000
- CHOUK CHADLY.....	1 208 D 400
- EL DORNI EL ARBI.....	1 274 D 700
- EL HAMADI ALI D. S. LAH.	768 D 000
- BEN SLIMANE MOHAMED....	1 156 D 700
- PERCHICHY BELGACEM.....	1 274 D 700
- KOCHBATI Med. SALAH.....	1 427 D 100
- BOUTOUNIA MUSTAHL.....	1 173 D 804
- MARZOUKI ABDELKIM.....	948 D 000
- 2 Enquêteurs.....	2 204 D 000
- 1 Chauffeur.....	888 D 000

Total..... 14 316 D 104

+ Prime de rendement..... 1 500 D 000

+ Avancements..... 300 D 000

+ Tenues vestimentaires.. 500 D 000

Total..... 15 616 D 104

- Frais de fonctionnement des voitures :

2 Land Rover..... 960 D 000

2 4 L..... 460 D 000

2 FIAT 8..... 480 D 000

Total

1 900 D 000

- Entretien - réparation - taxe assurance.....	2 000 D 000	
- Achat de cartes topographiques calques et papiers ozalides..	1 500 D 000	
T o t a l.....		22 035 D 10
Total Général.....		22 536 D 10
arrondi à.....		22 500 D 00

II - ETUDES TOPOGRAPHIQUES (T.M)

III - ETUDES AGRO-ECONOMIQUES 3 000 D 000

Un crédit de 3 000 D 000 est demandé pour la réalisation de ces études qui intéressent l'élaboration des projets, l'exécution des études techniques ou conjoncturelles.

IV - ETUDES PEDOLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES

- Frais du personnel ouvrier 17 ouvriers	20 215 D 520	
Habillement.....	200 D 700	
- Frais du personnel fonction- naire. 3 Agents.....	7 177 D 625	
- Imprévus.....	1 696 D 647	
- Primes vélo-cyclodiques.....	550 D 000	
- Indemnités de déplacement...	448 D 910	
- Carburant - lubrifiant - taxe et assurance.....	500 D 000	
- Entretien.....	500 D 000	
- Produits chimiques et matériel de contrôle de jaugeages...	1 000 D 000	
- Petits matériels de prélève- ment et sondage.....	3 460 D 000	
T o t a l.....	35 757 D 402	
arrondi à.....	36 000 D 000	

RECAPITULATION/

- Etudes agraires et forcières	22 500 D 000	
- Etudes topographiques.....	T.M	
- Etudes agro-économiques.....	3 000 D 000	
- Etudes pédologiques et hydro- logiques.....	36 000 D 000	
T o t a l.....	61 500 D 000	

INDENNISATIONS POUR EXPROPRIATIONS

-ooo-

L'Office de la Madjerda a procédé dans le cadre de la loi 58-63 du 11 juin 1958, modifiée par la loi n° 6-60 du 26 juillet 1960 à des expropriations dans divers secteurs de son périmètre.

L'article (nouveau) de la loi précitée, stipule qu'une indemnité est payée aux personnes frappées d'expropriations en Bons de Trésor productifs d'intérêt de 2 % remboursables en 25 annuités à partir de 5ème exercice budgétaire suivant l'année du crédit d'expropriation.

Le montant des paiements prévu pour l'année 1979 est détaillé comme suit :

Désignation	Superficie	F.U./ha	Produit
- Zone forestière.....	33 ha 21 a 80 ca	2 D 000	66 436 D 00
- Parcelle vendue au Gouvernement de Tunis.....	1 73 49	3 D 000	5 204 D 70
- Parcelle vendue à l'association de la prévention routière.....	28 03 60	3 D 500	98 125 D 00
- Village de SIDI DACUD...	13 44 00	3 D 000	40 320 D 00
T O T A L.....	76 ha 42 89 ca		210 086 D 70

Ce montant peut être réduit vu que la commission chargée de l'apurement foncier de la Zone de SIDI DACUD a décidé de troquer des terrains en échange pour la prévention routière et le village de SIDI DACUD.

La liste des expropriétaires qui devront être indemnisés n'est pas actuellement arrêtée d'une façon définitive car chaque cas devra être traité individuellement.

.../...

Par conséquent, il n'y a pas lieu de demander les 300 000 D indiqués dans la lettre de Monsieur le Premier Ministre car les crédits actuellement disponibles peuvent suffire à condition de recouvrer pour l'année 1979, les dépenses nécessaires aux indemnités suivantes :

- Dons de Trésor "SIDI DAOUD"	:	10 917 ^d 980
- Zouitina Lacs collinaires et zone irrigable	:	2 333 773
- RILAH Méd. BOUJEMAL (Utique)	:	7 421 673
- C M N I U M Immobilier	:	5 405 300
- Complément de l'indemnité échu	:	12 000 000
		38 078 ^d 726

Le montant total arrêté pour l'année 1979 est de

248.165 D 426

STATION DE POMPAGE DE RENCHIR TOBIAS (Complément)

COUT DEFINITIF DU PROJET

I - MONTANTS ENGAGES :

Matériel Neyrpic - Constantin	4 937,664
Etudes Fondations - R.N.T.B.A.	1 574,200
Battage Palplanches - Brédéro	6 280,000
Divers - Régie	1 103,659
Fourniture tuyaux - Anabib	3 097,576
Equipement électro-mécanique - Morel	28 406,000
Génie Civil - N.W.T.I. B.T. M.T.I.E	54 479,850
S.T.E.G.	1 807,422
Equipement poste de transf. SOGELUC	<u>6 237,000</u>

Sub. Total I

107 923,371

II - ENGAGEMENTS A PREVOIR :

Déplacement Marche N.W.T.I	4 059,070
Formule marché N.W.T.I	13 100,000
Travaux sur l. N.W.T.I	5 811,815
Génie Civil Poste transf.	5 500,000
Digue sur l'ancien lit	4 000,000
Empierrement routes	3 000,000
Clôture avec porte	<u>500,000</u>

Sub. Total II

36 770,885

Total Général

144 694,256

Besoins de Financement

- 110 500,000
34 194,256 de

Arrondi à.....

35. 000,000 *

* REMARQUE :

Ce montant peut être ramené à 20.000 Dinars seulement, dans le cas où la Direction du Budget nous autorise à utiliser le reliquat de 15.000 Dinars affectés en 1974 au secteur d'usage.

FIN

86

VUES